

Cassegrain Traiteur se cuisine dans l'Aube

■ Les cinq premières références de Cassegrain Traiteur sont fabriquées dans l'usine Bonduelle, propriétaire de la marque, dans l'Aube. *Page 5*

Le réseau Pollen s'ouvre à la franchise



■ Patrick Sepieter a fondé le réseau Pollen avec un objectif : créer du lien entre les entrepreneurs. Un concept qu'il souhaite proposer aux autres territoires via des franchises. *Page 2*

L'industrie ardennaise sous tension

■ Nicolas Grosdidier, président de l'UIMM Champagne-Ardenne annonce une fin 2025 sans redémarrage visible. *Page 6*

Inventer l'agriculture de demain

■ Les défis et les opportunités d'une agriculture plus durable, résiliente et innovante avec Quest for Bioeconomy. *Page 7*

Portrait

■ La Marnaise Élodie Hemard. *Page 24*

13 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 11 à 23

BHV de Reims : un nouveau nom et des questions

Exit les Galeries Lafayette, place au BHV. C'est sous une nouvelle enseigne que se dresse désormais l'iconique grand magasin rémois. L'arrivée de Shein a déclenché l'ire de la marque parisienne, alors que SGM tente, à l'échelle de l'Hexagone, de redresser la barre de dix magasins à la santé financière fragile, avec une stratégie controversée. À Reims, bien que l'ouverture du corner Shein ait été initialement annoncée pour le 18 novembre, sa future implantation n'est pour l'instant matérialisée que par un ruban rouge interdisant l'accès au sous-sol du magasin, aucune nouvelle date n'ayant été communiquée. « Nous réfléchissons à l'agencement des 300 m² de surface en moyenne au regard de notre expérience parisienne », indique la SGM. Vincent Mansencal, président des Vitrines de Reims, est en lien quotidien avec la directrice du nouveau BHV et affirme affiner sa position sur le sujet depuis un mois et demi. « Si ma position sur la question éthique et environnementale de la marque Shein est restée la même - elle doit respecter les normes européennes et françaises - je m'interroge davantage aujourd'hui sur ce que pourrait apporter au centre-ville et au commerce une telle implantation. D'un point de vue économique, on ne peut pas nier que cela correspond aussi à un besoin. »

Page 3



Grand Est : emprunt en hausse pour maintenir l'investissement

Un mois entre l'information sur les orientations budgétaires (13 novembre) et le futur vote du budget primitif (18 décembre), c'est bien peu de temps pour faire bouger les lignes des finances régionales, d'autant que cette fois-ci, plus que jamais compte tenu des incertitudes nationales, la Région à la main sur ses dépenses bien plus que sur ses recettes (un trou d'au moins 5 Md€ pour les recettes nationales de TVA annoncé pour 2025). Si gouverner c'est prévoir, la dernière séance plénière du Grand Est informe les élus : incertitude confirmée sur les recettes et baisse obligatoire des dépenses. De plus, l'investissement devenu pilier de la politique régionale, la baisse va

concerner le fonctionnement.

En ouverture des débats, quand d'autres régions ont repoussé l'examen de leurs orientations budgétaires, le Président Franck Leroy s'explique sur le maintien des échéances : « Nous avons respecté notre calendrier pour ne pas décaler les investissements prévus » et s'attarde sur les investissements : « Nous investissons 327 euros par an et par habitant, nous sommes ainsi la première région de France, 48% au-dessus de la moyenne nationale, avec une progression de 191% depuis 2016 ». C'est dire qu'à ce niveau, la Région Grand Est vient de loin.

Page 9

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8152 - 2€
3 760149 520018



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Le PIB de la France



Le PIB accélère au troisième trimestre 2025 (+0,5 % après +0,3 %)

Le produit intérieur brut (PIB) en volume accélère au troisième trimestre 2025 : il augmente de 0,5 %, après +0,3 % au deuxième trimestre. La demande intérieure finale (hors stocks) augmente (contribution de +0,3 point à la croissance après +0,2 point au deuxième trimestre). La formation brute de capital fixe repart modérément à la hausse (+0,4 % après 0,0 %) et la consommation des ménages garde son rythme (+0,1 % après +0,1 %). La contribution du commerce extérieur à la croissance est positive au troisième trimestre (+0,9 point après -0,4 point) : les exportations accélèrent nettement ce trimestre (+2,2 % après +0,3 %) tandis que les importations reculent un peu (-0,4 % après +1,4 %). (INSEE)

Les prix des produits de grande consommation



Les prix des produits vendus dans la GD augmentent de 1,1 % sur un an

En octobre 2025, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution, comme dans la grande distribution étendue, baissent de 0,1 % sur un mois, après -0,2 % en septembre. Hors grande distribution, les prix des produits de grande consommation sont stables sur un mois, comme en septembre. Toutes formes de vente confondues, les prix des produits de grande consommation sont quasi stables sur un mois (-0,1 % comme en septembre). Comparés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution ralentissent légèrement : +1,1 %, après +1,2 % en septembre. (INSEE)

Les prix de l'alimentation dans la grande distribution



Les prix de l'alimentation dans la GD augmentent pour le septième mois consécutif

Sur un mois, les prix des produits alimentaires et boissons (hors produits frais) vendus en grande distribution baissent légèrement en octobre 2025 : -0,1 %, comme en septembre. Sur un an, ces prix ralentissent légèrement : +1,4 % après +1,5 % en septembre ; ils sont en hausse pour le septième mois consécutif. Les prix des viandes vendues en grande distribution rebondissent sur un mois : +0,4 % après -0,1 % en septembre. Sur un an, ils augmentent de 1,5 %, après +1,1 % en septembre. Les prix des boissons vendues en grande distribution baissent de 0,2 % sur un mois, après -0,3 % en septembre. Sur un an, ils accélèrent de nouveau légèrement : +5,0 % après +4,9 % en septembre. (INSEE)

baromètre

Le réseau Pollen s'ouvre à la franchise



Patrick Sepieter a fondé le réseau Pollen en 2017 avec un objectif : créer du lien entre les entrepreneurs. « Pollen a été pensé comme une réponse concrète à la solitude de l'entrepreneur », souligne le Rémois qui a imaginé son réseau comme une ruche dans laquelle les dirigeants locaux peuvent se rencontrer, se former, ouvrir les portes de leurs entreprises aux autres et créer des synergies, le tout dans une ambiance bienveillante et stimulante. Avec un objectif commun : échanger, s'inspirer mutuellement et monter en compétences.

Une philosophie qui séduit une trentaine d'entreprises locales au sein de la ruche rémoise qui enregistre 36 participants par réunion en moyenne, puisque le réseau accueille régulière-

ment des invités. « Nous organisons 30 événements par an, avec une plénière toutes les trois semaines et une thématique est abordée lors de chaque réunion ».

UN CONCEPT FACILEMENT DUPLICABLE

Un concept que Patrick Sepieter souhaite aujourd'hui développer dans d'autres territoires en ouvrant son réseau à la franchise. « Cela fait plus d'un an que je travaille sur cette idée avec un spécialiste et nous en avons déduit que le format le plus adapté au concept de Pollen est la franchise et qu'il est duplicable ! », explique l'entrepreneur qui a déjà rédigé les manuels opératoires, les supports de formation des franchisés et finalisé les aspects juridiques de la franchise. « Tout est opération-

nel », assure Patrick Sepieter. Ce dernier a d'ailleurs été approché par trois contacts déjà intéressés par le concept de Pollen. S'il imagine de développer les premières franchises de son réseau dans les villes proches de Reims (Charleville, Laon, Soissons, Troyes) et du Grand Est (Nancy, Metz), le dirigeant s'est fixé une priorité : « Le modèle proposé est rentable, avec une autonomie assurée d'entrepreneur pour le franchisé. L'essentiel, c'est que cela soit du gagnant-gagnant. L'idée est avant tout que chaque franchisé soit situé sur une zone suffisamment dense pour faire vivre son réseau. Quoi qu'il en soit, chez Pollen, je priorise la qualité sur la quantité, donc il en sera de même avec les franchises ».

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent

ANNE-SOPHIE ROMAGNY PRÉSIDENTE DU GROUPE D'ÉTUDES « INDUSTRIE » DU SÉNAT



A l'occasion de la Semaine de l'industrie, le Sénat a procédé, mardi 18 novembre, à la reconstitution de son groupe d'études « Industrie ». Composé de 35 membres, il sera désormais présidé par Mme Anne-Sophie Romagny, désignée par ses pairs pour conduire ses travaux. Dès sa nomination, Anne-Sophie Romagny a affirmé sa vision et sa détermination : pour elle, l'industrie constitue l'un des piliers essentiels de la souveraineté nationale, de la capacité d'innovation du pays et du dynamisme économique des territoires. Sous son impulsion, le groupe a décidé de concentrer ses travaux sur plusieurs axes majeurs :

- la compétitivité et le renforcement des filières industrielles françaises : les défis industriels ;
- les impacts de la transition écologique sur les entreprises (décarbonation, prix...) ;
- l'attractivité des métiers : revalorisation du bac professionnel, adéquation entre les formations et les besoins des territoires ;
- la définition d'une véritable stratégie du « fabriqué en France ».

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS

REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

BHV de Reims : un nouveau nom et de nombreuses questions

Commerce. Exit les Galeries Lafayette, place au BHV. C'est sous une nouvelle enseigne que se dresse désormais l'iconique grand magasin rémois. L'arrivée de Shein a déclenché l'ire de la marque parisienne, alors que SGM tente, à l'échelle de l'Hexagone, de redresser la barre de dix magasins à la santé financière fragile, avec une stratégie controversée.



Malgré les décorations, l'esprit n'est pas à la fête au désormais BHV de Reims, avec encore de nombreuses interrogations avant l'arrivée de Shein.

C'est une drôle d'ambiance qui règne au sein de celui qu'il faut désormais appeler le BHV. D'un côté, des corners qui se sont vidés à la vitesse de l'éclair, notamment avec le départ du groupe SMCP, propriétaire des marques Sandro, Maje, Claudie Pierlot et Fursac, de l'autre, les décorations de Noël et les promotions affichées dans le cadre du Black Friday, comme si de rien n'était... Il faut dire que la situation est complexe. Remontons un peu en arrière pour mieux comprendre les choses. En mai 2022, le groupe SGM (Société des Grands Magasins), porté par la fratrie Frédéric (président) et Maryline Merlin (directrice générale déléguée) rachète sept Galeries Lafayette de province, dont celui de Reims. L'objectif ? Redynamiser des magasins en perte de vitesse, mais emblèmes du commerce de centre-ville. « Notre concurrent, c'est toujours la périphérie », assurait alors Frédéric Merlin. « L'opération immobilière est intéressante car les emplacements sont excellents », soulignait aussi celui qui applique à la lettre la maxime de tout professionnel de l'immobilier.

Avec plus de 650 collaborateurs et 80 000 m² de surface commerciale, l'enjeu est énorme. À ce moment-là, SGM est alors propriétaire des murs et est franchisé Galeries Lafayette. Les marques à l'intérieur du magasin sont, elles, exploitées sur le modèle de la concession : elles louent un espace, emploient leur personnel, le chiffre d'affaires effectué sur le corner est

encaissé par le grand magasin, puis une partie (après commission) est reversée à la marque, selon ce qui a été négocié. Pour la marque, être présent dans un grand magasin est un avantage en termes de visibilité et de légitimité mais également un moindre risque que d'ouvrir sa propre boutique : le coût d'entrée est plus faible que pour un point de vente indépendant et elle peut tester un concept, des collections ou une présence sans bail lourd.

UN DÉMARRAGE COLOSSAL MALGRÉ LES CRITIQUES

Mais alors que SGM essayait de trouver un rythme de croisière – perturbé pas de lourds délais de paiement aux marques hébergées dans les corners et attribués, selon le groupe, « plutôt à des problèmes logistiques et techniques que financiers » – la jeune foncière, créée en 2018, annonce avec fracas l'arrivée du géant chinois de la fast fashion, Shein. Levée de bouclier générale et désormais bras de fer entre l'État français et la marque aux 25 millions de clients français revendiqués qui, malgré les polémiques, s'est installée le mercredi 5 novembre au sein du BHV parisien, au cœur du quartier du Marais. Or, si Shein cristallise les oppositions des institutions, des associations de commerçants et d'un grand nombre de citoyens, cela ne l'a pas empêché de faire un démarrage colossal avec « 50 000 visiteurs sur les quatre premiers jours et 8 à 10 000

visiteurs par jour depuis », annonce la société SGM, jointe par téléphone. « L'ouverture de la marque au BHV a été un réel succès même si nous avons entendu les remarques, sur les prix notamment, jugés trop élevés sur certains articles. Et ce sont ces ajustements que nous comptons faire en province. » Bien que l'ouverture du corner Shein ait été initialement annoncée pour le 18 novembre à Reims, sa future implantation n'est pour l'instant matérialisée que par un ruban rouge interdisant l'accès au sous-sol du magasin, aucune nouvelle date n'ayant été communiquée. « Nous réfléchissons à l'agencement des 300 m² de surface en moyenne au regard de notre expérience parisienne », indique sobrement la SGM, sans mentionner l'action judiciaire menée par douze fédérations du commerce et plus de 100 marques pour concurrence déloyale le mercredi 19 novembre, soit 15 jours après le lancement d'une autre procédure judiciaire, par le gouvernement cette-fois-ci, pour tenter de suspendre le site du géant asiatique après la découverte de la vente en ligne de produits à caractère pédopornographiques.

DE NOUVELLES MARQUES EN REMPLACEMENT DES HISTORIQUES ?

Dans ce tourbillon de polémiques, SGM tente de garder le cap, et, dans un courrier interne rendu public affirme : « L'espace Shein au BHV parisien est un succès commercial exceptionnel

avec des performances supérieures à la moyenne du magasin. Le panier moyen dépasse les prévisions et les clients poursuivent leurs achats dans d'autres rayons : le succès profite à tout le magasin. Ce modèle sera bientôt déployé dans nos BHV en région, où la demande est déjà très forte et les projections prometteuses. » Concernant la fuite de marques historiques, le groupe poursuit : « Ce qui se joue ici n'est pas une question de trésorerie, mais une question d'image. Certaines maisons souhaitent aujourd'hui se distancer d'un commerce plus ouvert, plus populaire, plus ancré dans la vie réelle. C'est leur choix. » Tout en imputant, pour certaines d'entre-elles, leur décision davantage à une baisse de rentabilité qu'à un positionnement de valeurs. En outre, Frédéric Merlin affirme : « Les équipes achats ont signé plus d'une centaine de nouvelles marques, preuve de la confiance du marché et du renouvellement permanent de notre offre. » Sans préciser toutefois le positionnement commercial de ces dernières... Marques haut-de-gamme, abordables ou elles-aussi, issues de la fast fashion ?

LE RETAIL EN SOUFFRANCE

Car la difficulté aujourd'hui est de trouver un équilibre entre l'hécatombe du retail en France (depuis 2020, plus de 3 000 magasins ont fermé leurs portes dans l'Hexagone dont des marques majeures comme Camaïeu, Jennyfer, Esprit, Olly Gan, The Body Shop, Burton of London, Kaporal, etc.) et la sauvegarde de l'attractivité des cœurs de ville. Vincent Mansencal, président des Vitrites de Reims, est en lien quotidien avec la directrice du nouveau BHV et affirme affiner sa position sur le sujet depuis un mois et demi. « Si ma position sur la question éthique et environnementale de la marque Shein est restée la même – elle doit respecter les normes européennes et françaises – je m'interroge davantage aujourd'hui sur ce que pourrait apporter au centre-ville et au commerce une telle implantation. D'un point de vue économique, on ne peut pas nier que cela correspond aussi à un besoin », indique le patron de la brasserie du Lion. Mais est-ce que mixer les offres au sein d'une même enseigne représentant le luxe et l'Art de vivre à la française est une bonne stratégie ? « Cela fait des années que les marques vont et viennent, il faut que l'on réfléchisse aujourd'hui à notre manière de consommer. La meilleure des solutions est de proposer plusieurs types

de produits à des prix très différents. » Faisant la promotion de ses adhérents, Vincent Mansencal indique ainsi qu'au centre-ville de Reims, plusieurs boutiques indépendantes proposent des articles très abordables mais faisant vivre le commerce local. « Une chose est sûre, il faut conserver de l'attractivité dans le centre-ville. » Car ce que ne souhaite pas le président des Vitrites de Reims c'est voir un centre désertifié et des magasins disparaître. « Cela fait 30 ans que j'entends régulièrement que les Galeries vont disparaître. Je préfère avoir une locomotive pour tous les commerçants plutôt qu'un programme immobilier. Le centre-ville est en mouvement. On attend par exemple une marque qui est très prisée aujourd'hui, Uniqlo. » Avec un espoir, c'est qu'elle choisisse un emplacement stratégique au centre-ville, comme l'ancien Maxi Bazar, laissé vacant depuis l'échec du projet consistant à y installer un centre d'interprétation du champagne. « Nous avons 16 millions de touristes par an, il faut des boutiques emblématiques pour les accueillir. »

Mais Vincent Mansencal refuse de ne pas voir les changements sociétaux de consommation, avec des clients qui se tournent par exemple de plus en plus vers la seconde main. « C'est à nous, commerçants, de réfléchir aussi à d'autres façons de faire, à nous réinventer », soutient celui qui, aujourd'hui, a ouvert un service de bagagerie en plus de son café Restaurant, place d'Erlon et qui lui rapporte en plus, « plusieurs centaines d'euros par mois ».

IDENTITÉ ET PATRIMOINE

Car il en va non seulement de l'attractivité économique mais aussi de la sauvegarde d'une certaine identité. Tout comme la mode s'inspire du passé pour inventer le futur, peut-être peut-on y voir une allégorie dans le destin du BHV de Reims, qui, à sa création était déjà prénommé Grand Bazar, comme il en existait dans de nombreuses villes moyennes de France. Détruit entièrement pendant la Première Guerre mondiale, il fut reconstruit en 1922 et baptisé alors Magasins modernes, puis détruit par deux incendies successifs en 1930 et 1941, pour être définitivement réhabilité dans les années 60. Cette nouvelle dénomination couplée à une nouvelle stratégie commerciale entraînera-t-elle un renouveau de l'établissement ? L'avenir le dira...

NASTASIA DESANTI

RH. L'arrivée des jeunes issus de la génération Z bouscule les habitudes en entreprise. Spécialiste du recrutement, Sébastien Devin, du cabinet RH Devin Conseil, décrypte les codes de cette nouvelle génération, ses attentes et ses envies.

Génération Z, mode d'emploi

Comment travailler avec la Génération Z ? Une question que se posent de nombreux dirigeants, souvent désarçonnés par l'arrivée des jeunes nés entre 1995 et 2010 dans leurs entreprises. Nouvelles attentes, quête de sens, ultra-connexion... les chefs d'entreprises comme les responsables RH doivent s'adapter certes, mais dans quelle mesure ?

À l'invitation du Club des Entrepreneurs Champenois, Sébastien Devin, spécialiste du recrutement dans les filières végétales (viticulture, arboriculture, maraîchage, cultures tropicales) livre quelques clés aux dirigeants champenois pour réussir leur recrutement et leur collaboration avec les nouvelles générations.

QUATRE GÉNÉRATIONS QUI SE COTOIENT EN ENTREPRISE

Petit rappel des générations contemporaines, déjà en place dans le monde de l'entreprise ou en passe de le devenir : on trouve les baby-boomers (nés entre 1945 et 1960) qui sont majoritairement sortis de l'entreprise. La génération X (1960-1980), occupe encore largement les postes de management et de direction. La génération Y (1980-1995), âgée de 30 à 45 ans, est quant à elle en train de prendre des responsabilités. « Elle représentera 60 % des actifs en 2030 », souligne Sébastien Devin. Enfin, la fameuse génération Z (1995-2010), aujourd'hui âgée de 15 à 30 ans, arrive massivement sur le marché du travail : « Ce sont les jeunes que nous recrutons actuellement et qui représenteront bientôt la moitié des effectifs ».

De l'après-guerre à aujourd'hui, chaque génération est donc née dans un



Sébastien Devin réalise une cinquantaine de recrutements par an.

contexte différent et a été façonnée par des expériences distinctes, influant sur sa façon d'aborder le travail et la vie en entreprise, notamment depuis le début des années 2000. « En 15 ans, la société a connu des changements massifs, ce qui modifie profondément la relation au travail », explique Sébastien Devin, en s'appuyant sur une étude IFOP qui montre que si le travail reste important pour les Français, il n'est désormais plus central. Entre 2008 et 2022, les priorités se sont inversées : les salariés veulent désormais plus de temps libre plutôt que plus d'argent. La place du travail est quant à elle passée du 2^e rang au 4^e rang des priorités derrière la famille, les loisirs et la vie sociale. Le travail n'est plus sacré, même s'il reste important (86 % des personnes le jugent important

ou assez important).

ÊTRE À L'ÉCOUTE ET PROFESSIONNALISER LES RH

Le rapport des Français au travail a profondément changé en une génération. « Dans les années 80 et 90, un salarié restait en moyenne dix à quinze ans dans la même entreprise, la durée n'a cessé de diminuer : dans les années 2000 à 2010 la moyenne est passée entre 6 et 8 ans. Aujourd'hui, on dit que les collaborateurs restent 3 à 5 ans en entreprise, voire moins pour les plus jeunes et vont changer d'entreprise entre 7 à 10 fois dans leur carrière ». Un phénomène de mobilité choisie, lié à une quête assumée de sens, de reconnaissance, d'évolution rapide et de bien-être.

Alors, explique le recruteur, face à cette révolution silencieuse - et non moins fracassante -, les entreprises ont deux options : résister... ou s'adapter. « Il faut professionnaliser les ressources humaines. Cela veut dire aussi qu'il faut rester exigeant et ce, dès le recrutement. Je vous invite aussi à être extrêmement curieux sinon vous allez perdre le fil de pas mal de choses. Les candidats d'aujourd'hui ne fuient pas l'effort, mais le flou et l'incohérence ». Annonces précises, salaires affichés, entretiens structurés, communication transparente... Des RH au modèle managérial, c'est donc toute l'entreprise et son modèle établi qui doit évoluer, car Sébastien Devin l'annonce, avec l'arrivée massives des Gen Z, ultraconnectées et biberonnées à l'IA notamment, « la transformation ne fait que commencer et une chose est sûre : rien ne sera plus comme avant ».

BENJAMIN BUSSON

Recyclage. Grâce à l'expertise technique de Verallia, Champagne Ayala dévoile un nouveau flacon blanc transparent allégé, son poids passant de 870 à 820 g.

Ayala et Verallia signent une nouvelle bouteille engagée

L'alliance de l'expertise technique de Verallia, leader européen et troisième producteur mondial d'emballages en verre pour les boissons et les produits alimentaires et du savoir-faire de Champagne Ayala, vient de permettre la création d'une toute nouvelle bouteille de champagne allégée. Un nouveau flacon dont le poids passe de 870 à 820 g dès cette année. Fabriqué en France, à Cognac, dans le tout premier four 100% électrique dédié à la production de verre d'emballage pour les boissons, ce nouveau flacon devient la bouteille la plus vertueuse du marché Champagne, avec une empreinte environnementale considérablement réduite !

« La réduction de 66% des émissions de CO2 de ce nou-



veau flacon Ayala Le Blanc de Blancs, par rapport à la bouteille actuelle, en fait le plus vertueux de la Champagne aujourd'hui et représente un gain de 40 tonnes de CO2 en 2025 pour notre Maison », souligne Hadrien Moufflard, Directeur général de Champagne Ayala.

Matériau noble indispensable à la préservation de la pureté et de la finesse des arômes, le verre représente toutefois - malgré son indéniable avantage d'être recyclable à l'infini - le premier poste du bilan carbone d'une Maison de Champagne avec environ 30 % des émissions. Consciente de cet impact environnemental, la Maison Ayala a engagé il y a plus de deux ans un travail d'éco-conception avec Verallia pour alléger la bouteille de son emblématique cuvée.

Ce nouveau flacon incarne donc l'innovation verrière durable. Il repose en effet sur une fabrication bas carbone intégrant 30% de verre recyclé et produit dans le 1^{er} four électrique unique au monde, permettant de réduire de 60 % les

émissions de CO2. Son allègement de 50g contribue en outre à une baisse supplémentaire de 5,7 % des émissions de CO2

De son côté, Verallia, engagée dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse, vise la neutralité carbone à l'horizon 2040 en s'appuyant sur trois leviers complémentaires : le déploiement de nouvelles technologies de fours bas carbone, l'allègement des emballages et l'intégration accrue de calcin (verre recyclé) dans sa production. À peine dévoilée, la nouvelle bouteille est déjà inscrite dans un nouveau processus d'amélioration de la part des équipes des deux partenaires puisqu'il est prévu qu'elle atteigne 800 g dès l'an prochain.

B.B.

Sénat

Anne-Sophie Romagny fait adopter un amendement sur le métayage champenois

L'amendement de la sénatrice de la Marne Anne-Sophie Romagny visant à sécuriser un certain type de bail à métayage a été adopté jeudi 20 novembre au Sénat par 226 voix.

Cet amendement restreint la dispense d'affiliation au régime des non-salariés agricoles des bailleurs à métayage - prévue à l'article 5 bis du PLFSS - aux seuls bailleurs dont le contrat prévoit expressément, ou selon l'usage issu d'un droit ancien, l'absence de partage des dépenses d'exploitation entre le bailleur et le preneur. En recentrant la mesure sur ce type de bail particulier, la sénatrice Romagny a souhaité préserver un système plus que centenaire sans créer de dispositifs nouveaux, évitant ainsi tout impact aggravant sur les organismes de protection sociale. Avec un objectif assumé : préserver l'existant, sécuriser les pratiques et ne pas alourdir la dette publique.

Anne-Sophie Romagny rappelle d'ailleurs que ce cadre juridique constitue un outil de stabilité et de transmission pour la viticulture, secteur stratégique de la balance commerciale française et pilier de l'emploi dans de nombreux territoires ruraux. L'amendement adopté permet désormais d'apporter une sécurisation indispensable à ce type de bail particulier.

Aisne

Usine Rockwool : les opposants demandent la suspension des travaux à Courmelles

Le tribunal administratif d'Amiens a examiné le 12 novembre le recours en référé déposé par l'association Sauvons Soissons contre le permis de construire de l'usine Rockwool à Courmelles (Aisne). Les opposants demandent la suspension des travaux, invoquant une étude d'impact environnemental obsolète et des non-conformités au plan local d'urbanisme. La décision est attendue la semaine prochaine. Si le référé est rejeté, les associations envisagent de saisir le Conseil d'État. Six procédures restent encore en cours autour de ce projet controversé.

Logement

Saint-Quentin : 24 nouveaux logements individuels dans le quartier Europe d'ici 2028

Le bailleur social Partenord a lancé la construction de 24 logements individuels rue Laplace, sur un terrain resté vacant depuis près de 20 ans dans le quartier Europe à Saint-Quentin. Le programme, estimé à 5,4 millions d'euros, comprendra 12 T3 de plain-pied et 12 T4 en duplex, avec des loyers à partir de 351 euros. Livrés début 2028, ces logements éco-performants s'inscrivent dans la rénovation du quartier. Ils visent à renforcer la mixité sociale mais aussi à améliorer le confort résidentiel.

En bref

Agroalimentaire. Cassegrain s'implante dans les rayons traiteur des supermarchés. Les cinq premières références sont fabriquées dans l'usine Bonduelle, propriétaire de la marque, dans l'Aube.

Cassegrain Traiteur se cuisine dans l'Aube



14 000 tonnes de produits sortent lignes de production de Saint-Benoist-sur-Vanne chaque année.



Thomas Potier, directeur de l'usine Bonduelle dans l'Aube qui produit pour Cassegrain.

Le site Bonduelle de Saint-Benoist-sur-Vanne produit la nouvelle gamme traiteur pour la marque Cassegrain depuis avril dernier. Les premières ventes de la marque premium du groupe sont encourageantes. En huit mois, les produits frais Cassegrain atteignent déjà 1 % de parts de marché avec 500 000 barquettes vendues en France. « Nous avons de très bons retours avec des produits qui sont plutôt raffinés, des saveurs un peu plus marquées », commente le responsable Thomas Potier, directeur du site Bonduelle de Saint-Benoist-sur-Vanne. Les bar-

quettes Cassegrain séduisent donc les consommateurs avec leurs épices des légumes mijotés qui apportent une saveur différente.

L'AUBE INNOVANTE

Flexible, l'usine auboise se veut un site d'innovation pour le groupe Bonduelle dans le rayon du frais, « c'est un choix stratégique sur des produits qui sont en barquette au format de 250 g avec un étui autour. C'est un savoir-faire sur le site et cela s'imposait de démarrer Cassegrain sur le site ». Dans l'usine, une ligne est dédiée à la marque. Pour le

moment, il s'agit de tester le marché sur ces nouveautés. D'autres gammes ayant par ailleurs été arrêtées.

Cinq références sortent des lignes en produits traiteur, une nouveauté pour Cassegrain plutôt connue dans les linéaires pour des conserves de qualité. « Nous sommes fiers de pouvoir participer à la fabrication de cette marque. C'est aussi l'opportunité de développer notre portefeuille de produits pour le site avec des volumes qui potentiellement devraient croître et ramener de l'activité ».

Un lancement qui rebooste l'usine

avec la mise en place de nouveaux process comme l'alimentation automatique des lignes en produits surgelés. Équipée d'un basculeur et du pesage automatique en sortie, l'installation réduit le port de charges par les salariés. Le système a ainsi évité au personnel de soulever 1 000 tonnes d'aliments. Le site aubois produit 14 000 tonnes de produits par an sur les 750 000 tonnes du groupe. La transformation des process sur l'alimentation des lignes avec du vrac contribue à lever les contraintes de pénibilité. Avec de nouveaux horaires de travail plus regroupés pour favoriser le

covoiturage des salariés, Bonduelle met tout en œuvre pour attirer les compétences sur son site. Si la consommation est au rendez-vous, des embauches seront engagées.

Depuis 1924, Bonduelle s'étend sur les continents avec 42 sites en Europe et sur le continent nord-américain et sud-américain. Dans l'Aube, Bonduelle investit chaque année pour l'entretien du site, les machines et le développement. Pour Cassegrain, les importants investissements, dont le montant reste confidentiel, ont porté sur la ligne, le conditionnement, l'étuyage et sur l'adaptation des process, « un choix stratégique pour le lancement de la marque, et nous sommes contents de l'avoir fait ».

Parmi ses choix, le groupe Bonduelle a cessé les produits de quatrième gamme comme les salades en sachet pour se recentrer sur le traiteur avec des sites industriels qui ont changé de mains début juillet. Avec 10 400 salariés à travers le monde et 2,4 milliards de chiffre d'affaires fin d'exercice 2023/24, la marque travaille aussi avec plus de 2 000 agriculteurs pour près de 70 000 hectares de culture et agit pour des pratiques culturales vertueuses.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Associatif. Les Prix de l'engagement associatif 2025 de la Banque Populaire de Champagne-Alsace-Lorraine et du Fonds ACEF pour la Solidarité ont récompensé quatre associations.

La BPALC remet 20 000 € aux associations méritantes



700 personnes à la remise des prix de l'engagement associatif.

Les organisateurs ont salué des associations remarquables, reconnues pour leurs initiatives en faveur de la solidarité, de l'environnement et de l'inclusion sociale.

Le prix de la catégorie humanitaire ou solidarité a été remporté par l'association Bout'Chous Châlonnais (51) qui

finance des équipements pour les enfants dans les services de néonatalogie et de pédiatrie. Les petites loges (10) qui défendent la cause animale en sauvant des animaux en détresse et sensibilisent les groupes scolaires dans une ferme pédagogique se distinguent dans la catégorie patrimoine et environnement.

La lutte contre le cancer du sein menée par #DonnetonSoutif (10) a séduit les 15 000 sociétaires qui ont voté par internet. L'association collecte des soutiens-gorge neufs ou de seconde main pour les revendre et financer des soins de confort et des actions de sport santé pour les femmes atteintes de cancer.

615 ASSOCIATIONS RÉCOMPENSÉES

Les associations primées, parmi les 380 postulants, ont chacune reçu un chèque de 5 000 euros lors d'une cérémonie au centre de congrès de Troyes présidée par Dominique Garnier, directeur général de la BPALC, Bernard Rapenne, président FALCA et Patrick Rommens, vice-président ACEF 10-52. Depuis 2005, la BPALC a

déjà récompensé 285 associations avec plus de 825 000 euros de dotations.

Le prix du Fonds ACEF pour la solidarité a pour sa part mis à l'honneur les Mousquetaires de Joinville (52). Ils permettent la pratique de l'escrime aux personnes valides ou porteuses de handicaps pour favoriser l'intégration et la vie sociale. Le Fonds ACEF accompagne les associations du Grand Est qui luttent contre la perte d'autonomie. Depuis 2012, les ACEF de la région et la Banque populaire Alsace Lorraine Champagne partagent leurs valeurs et vision et aident les associations avec le fonds de dotation qui a déjà redistribué 768 000 euros à 330 structures.

MBP

Enseignement

Attention aux écrans : de l'urgence du bon usage

Les acteurs de l'Éducation nationale, principaux d'établissement, proviseurs, éducateurs, ont posé leur portable à YSchools, le temps d'une journée de colloque sur l'impact des écrans organisé par Canopé. 31 % des jeunes de 11 à 18 ans se réveillent la nuit pour consulter leurs messages. « 18 % de temps d'écran au sein de l'école, c'est donc que l'affaire n'est pas uniquement celle de l'Éducation nationale », souligne Pascal Courtade, préfet de l'Aube. « Le mal est profond. La majorité numérique à 15 ans doit avoir un sens dans l'action des éducateurs que vous êtes. Avec les policiers et gendarmes, nous suivons aussi les effets du numérique sur la délinquance ». La police et la gendarmerie ont ainsi mené des actions les établissements scolaires de l'Aube. Des écrans également très présents chez les plus petits, les 3-4 ans, et qui altèrent les apprentissages et les interactions humaines. « Nous avons une augmentation des dossiers ADP concernnant les troubles du comportement avec des écrans qui se substituent à la vie de famille », commente Sybille Bertail, conseillère départementale et coprésidente de la commission éducation citoyenneté. La délivrance de permis Internet, les huit promeneurs du net, les cinq maisons de 1000 jours sont autant d'initiatives mises en place dans le département pour sensibiliser et avertir sur les dangers des écrans. Les dernières statistiques, qui datent déjà de 2022, dénombrèrent 10 écrans par foyer et plus de 5 h passées devant des sept ans. L'éducation des jeunes pour face aux écrans passent d'abord par la case maison. Peut-être faudrait-il que les parents posent aussi leur portable.

MBP

Industrie. Nicolas Grosdidier, président de l'UIMM Champagne-Ardenne, et Sébastien Guenet, délégué général, ont fait un point de conjoncture sur l'industrie métallurgique et l'apprentissage. La fin d'année 2025 s'annonce « sans dégradation majeure mais aussi sans redémarrage visible ».

Industrie ardennaise, « une activité stabilisée mais sous tension »

Fort d'une enquête d'activité réalisée au troisième trimestre auprès d'un échantillon de près de 100 entreprises sur le territoire, Nicolas Grosdidier, président de l'UIMM Champagne-Ardenne livre un tour d'horizon précis et détaillé : « L'activité économique régionale est stable mais sous tension avec une baisse de l'ordre de 10 à 20 % des enregistrements des carnets de commandes par rapport à 2024. Cela a pour conséquence une baisse des effectifs, principalement en ajustant le nombre des intérimaires et un attentisme au niveau des projets eu égard à un manque total de visibilité tant sur le marché intérieur qu'à l'export », détaille-t-il.

2026 risque d'être de la même veine. Le président l'UIMM Champagne-Ardenne estime qu'il n'y aura pas de reprise d'activité, peu d'entreprises anticipant une hausse significative de leurs carnets de commandes.

Car si l'activité industrielle est stable, « on observe un repli qui se traduit par des trésoreries qui tendent à se dégrader légèrement à cause d'une poursuite d'augmentation des charges et des délais de paiement clients qui s'allongent ». Dans ce contexte morose, Nicolas Grosdidier se félicite néanmoins de la stabilité des effectifs et d'un climat social « correct » qui témoigne d'une prise de conscience des partenaires sociaux lesquels « jouent très largement le jeu lorsque les entreprises ont besoin de flexibilité ».



Concernant les débats parlementaires du moment, l'UIMM Champagne Ardenne a co-signé un manifeste aux côtés des instances de tous les autres territoires, titré « On ne peut pas saluer l'industrie d'une main et creuser sa tombe de l'autre ».

RÉDUIRE DAVANTAGE LES PRÉLÈVEMENTS

« Nos industries sont les fondations de notre prospérité nationale. Elles font vivre des millions de salariés, irriguent nos territoires, alimentent les caisses de l'Etat et permettent aux investissements de circuler dans toute l'économie. Sans elles, rien ne tient. Et pourtant, certains imaginent qu'il faudrait encore les taxer davantage. C'est presque un sabotage économique. Cessons de leur tirer une balle dans le pied. Pour soutenir la réindustrialisation, il est nécessaire de réduire davantage ces prélèvements et plutôt diminuer des dépenses publiques peu efficaces ».

Malgré une résilience certaine due au fait que les entreprises locales, par

leur typologie et leur côté patrimonial, peuvent se serrer les coudes, s'adapter et passer au mieux cette période de sous-activité, les dirigeants ciblent tout de même plusieurs difficultés. En particulier, un coût de l'énergie (estimé très haut par rapport à des pays voisins), notamment pour les fonderies et les forges mais aussi les tensions RH fragilisant leur rentabilité, les contraintes commerciales et logistiques et l'état de leur trésorerie. Ainsi qu'un recours de plus en plus difficile au dispositif de chômage partiel. Pour Nicolas Grosdidier, « la situation est plus difficile que le shut down de 2008, car aujourd'hui, la conjugaison des problèmes ne générera pas le même type de reprise. Le paradigme d'achat des matières premières

a aussi changé ». Ce dernier redoute aussi une fuite des marchés vers les pays asiatiques de la part de clients en recherche de productivité et d'amélioration de leurs marges. « Et ces pièces une fois fabriquées ne reviendront plus ».

L'APPRENTISSAGE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Les représentants de l'UIMM Champagne-Ardenne regrettent la période de fortes turbulences traversée par l'apprentissage en France avec la mise à mal du financement de la formation. Ce contexte a déjà eu pour effet de pousser des entreprises à ralentir leur recrutement (baisse de 4% des contrats d'apprentissage en août) en raison de la réduction progressive de certaines aides publiques. Le budget 2026 envisagerait d'ailleurs une baisse des financements de près de 2 milliards d'euros...

« Les conséquences de ce ralentissement sont préoccupantes surtout dans une période où l'industrie, confrontée au déclin démographique et au remplacement naturel de nombreux départs en retraite, va devoir recruter 6 000 apprentis par an en Champagne-Ardenne. L'enjeu est donc de rendre l'apprentissage soutenable financièrement tout en maintenant son attractivité et son rôle structurant pour le marché du travail », souligne Sébastien Guenet, délégué général et responsable de la formation. Outre les usiniers, chaudronniers, soudeurs et

employés de maintenance, l'industrie est aussi en quête de main d'œuvre dans des métiers émergents qu'elle doit progressivement appréhender : l'intelligence artificielle, le pilotage d'objets connectés où la recherche data sur différents process.

Parallèlement à ces tensions, la situation financière catastrophique de « France Compétences », organisme chargé de la régulation et du financement de l'apprentissage, se dégrade de manière inédite (11 milliards d'euros de pertes cumulées). « Cette détérioration met en péril sa capacité à verser des fonds aux centres de formation et aux entreprises dans des délais réguliers. Un impact très fâcheux pour le tissu industriel local qui va se traduire par un co-financement du coût de formation par l'entreprise ».

Pour l'UIMM, « le déficit des comptes de France Compétence illustre le fait que la crise de l'apprentissage n'est pas uniquement liée aux décisions des entreprises. Il touche le système public qui encadre et soutient cette filière essentielle à la formation des jeunes ».

Néanmoins, Nicolas Grosdidier reste positif. « Heureusement, il y aura toujours besoins d'outils industriels pour faire des objets chaudronnés et moulés dans différents matériaux d'aujourd'hui ou de demain. Mais la compétitivité et la diversification sont les mots clés pour se développer et sécuriser les carnets de commandes ».

PASCAL REMY

Bâtiment. Lors de l'assemblée générale de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment des Ardennes (170 adhérents), le président a évoqué lucidement la conjoncture économique et l'incertitude du moment.

La CAPEB 08 demande la stabilité des règles

« Notre boussole est simple : protéger les entreprises, faire gagner du temps aux dirigeants et saisir les marchés qui s'ouvrent sur notre territoire. Dans les Ardennes, nous avançons au coup par coup avec des dynamiques différentes selon les segments mais qui offrent aussi des leviers concrets ».

Président depuis plus de quatre ans d'un des plus importants syndicats du bâtiment artisanal (170 adhérents) Jérôme Noël indique, en évoquant à la fois le neuf et la rénovation, que « 500 logements ont été mis en chantier lors des douze derniers mois, soit une progression de 14,1 %. Dans la construction, l'emploi salarié reste néanmoins fragile avec une baisse de 1,7 % sur un an. Ces chiffres montrent une réalité : la construction de logements résiste et

progresses légèrement mais l'emploi stagne. Ce qui nous contraint à être vigilant et réactif ».

Le président de la Capeb 08 rappelle que les deux principales communes ardennaises, Charleville-Mézières et Sedan sont désormais classées « en zone tendue » par le ministère du Logement. « Ce qui, sur le terrain, doit être un levier pour relancer des opérations et mobiliser les dispositifs adaptés. Avec ce signal, les entreprises doivent se positionner dès aujourd'hui ».

SIMPLICITÉ ET VISIBILITÉ

Concernant MaPrimeRénov', le président estime que les entreprises ont besoin de règles lisibles et de stabilité. « La suspension estivale a créé un trou d'air sur les chantiers, puis un nouveau décret début septembre a

encore changé la donne. Au lieu de courir derrière des changements permanents, nous demandons simplicité et visibilité pluriannuelle, pour recruter, investir et former ».

Sur la filière des déchets du bâtiment, la REP PMCB, la situation est, selon la Capeb, « devenue intenable ». À l'échelle nationale, les éco-organismes n'ont collecté qu'environ 6 % des déchets du second œuvre, alors que la loi fixait un objectif de 53 %. « Cette défaillance se retrouve ici avec des suspensions de reprise, notamment

pour le plâtre qui est à l'arrêt complet pour la reprise sans frais dans tout le pays, avec retrait de contenants et reports de déploiement ».

La Capeb Ardennes a ainsi demandé l'ouverture d'un groupe de travail auprès de Boris Ravignon pour obtenir des solutions immédiates et locales. « Nous négocions, nous proposons et nous obtenons des ajustements pour que la rénovation reste une chance pour les artisans et pour les ménages, pas un casse-tête. Les marchés publics

doivent redevenir accessibles aux TPE du bâtiment. Le relèvement du seuil sans formalité à 100 000 euros hors taxes est une avancée obtenue par la Capeb. Concrètement, cela permet aux collectivités de lancer plus facilement des travaux de proximité. À elles de jouer la carte des entreprises locales ».

Avec Ardenne Métropole, la Capeb a signé une convention visant à faciliter et sécuriser l'accès des très petites entreprises aux marchés publics.

« L'objectif est clair, soutient Jérôme Noël. Que l'argent public irrigue le tissu d'entreprises du territoire, que les chantiers soient réalisés par ceux qui connaissent le terrain et que chaque euro dépensé soutienne l'emploi local et la qualité d'exécution ».

P.R.

Accompagnement. À l'initiative de l'incubateur régional Quest for Bioeconomy*, et dans le cadre de son deuxième Bioeco Camp – Hackathon for Sustainability**, une conférence intitulée "Agricultures durables x innovations : enjeux croisés & opportunités" avait l'ambition de mettre en lumière les défis et les opportunités d'une agriculture plus durable, résiliente et innovante.

Inventer l'agriculture de demain

À la mi-novembre, le Village by CA, à Bezannes, accueillait l'agroclimatologue Serge Zaka et l'agriculteur spécialiste du numérique Hervé Pillaud pour parler innovations et agriculture durable.

Serge Zaka faisait tout de suite la différence entre agrométéorologie – qui relève de la protection agricole sur le court terme – et agroclimatologie, qui doit accompagner des décisions socio-économico-politiques sur le long terme. Si, par exemple, 2022 fut une année exceptionnellement chaude, entraînant de ce fait des pertes de productions agricoles, une projection agroclimatique à l'horizon 2050 montre que la canicule de 2022 sera alors une année normale !

Hervé Pillaud soulignait d'ailleurs que le réchauffement hivernal est le plus problématique car il favorise le développement des maladies. Voilà une réalité nouvelle à laquelle il importe de trouver des solutions.

Dans le même ordre d'idées, il faut se poser la question de l'évolution et de la répartition des aires et des variétés culturales, avec des espèces adaptées au changement –

et au réchauffement – climatique. On est là dans le domaine de la biogéographie. Serge Zaka estimait qu'à la fin du siècle les abricots Bergeron, aujourd'hui produits en vallée du Rhône, pourraient l'être... du côté de Reims ! D'où la nécessité de « *prendre des décisions politiques à l'échelle des 30 ou 40 prochaines années, voire plus* » ! Un travail à la fois sociétal, de recherche, économique, numérique, portant sur l'agronomie, les paysages, le matériel, la génétique... Vaste mais indispensable programme.

L'IA ARRIVE AU BON MOMENT

D'où l'intérêt de mettre l'intelligence artificielle au service d'une agriculture intensive... en connaissances. Pour Hervé Pillaud, « *les politiques publiques ne changent pas les choses : c'est l'adversité qui fait progresser* » – et de citer à cet égard l'exemple du vaccin contre la Covid-19, mis au point en un temps record.

Selon lui, « *l'IA n'est pas la panacée, mais elle arrive au bon moment* », en révolutionnant les usages, et surtout la façon de travailler. Elle va permettre de mieux connaître la nature des sols, par phénotypage numérique



Hervé Pillaud (à gauche) et Serge Zaka, intervenants passionnés d'une conférence passionnante.

à haut débit, de procéder à des sélections génomiques et des conceptions variétales augmentées par l'IA générative. Passer d'un excès à un déficit est l'une des caractéristiques du changement climatique. Faire de

l'eau un bien commun – la conserver quand elle tombe pour mieux l'utiliser quand elle manque – piloté par la connaissance augmentée devient une nécessité. Bien entendu, l'exemple s'applique à d'autres domaines.

La conclusion d'une conférence passionnante ? Il faut sublimer les points forts plutôt que de compenser les points faibles. Voilà l'opportunité qu'offre l'agriculture augmentée qui se fait jour.

JACQUES RIVIÈRE

* Quest for bioeconomy est l'incubateur du Grand Est dédié aux startups de la bioéconomie. Il accompagne les entrepreneurs dans les domaines de l'agriculture durable, des matériaux biosourcés, des bioénergies et de l'alimentation durable.

** Le Bioeco Camp - Hackathon for Sustainability rassemble des professionnels (industriels, chercheurs, entrepreneurs, agriculteurs...) et des étudiants ayant des profils complémentaires (ingénieurs, développeurs, designers, agronomes...) pour construire les solutions innovantes qui répondront aux enjeux des agricultures durables de demain. L'objectif étant de transformer, en 48 h, une idée en un premier prototype fonctionnel, ouvrant la voie à la création d'une startup ou d'une solution pérenne.

Cosmétique. L'Oréal a annoncé un investissement majeur de 60 millions d'euros pour doubler les capacités de production de son usine de parfums de luxe à Gauchy, dans l'Aisne.

L'Oréal investit 60 millions d'euros dans son usine de Gauchy



L'année dernière, c'est à Saint-Quentin que le groupe avait investi plus de 50 millions d'euros.

L'annonce a été faite lundi 17 novembre 2025, lors du lancement de l'édition française de l'initiative Choose France, en présence de Roland Lescure, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et de Sébastien Martin, Ministre délégué chargé de

l'Industrie.

L'usine de Gauchy est déjà reconnue comme la plus grande usine de parfums de luxe au monde. L'investissement de 60 millions d'euros permettra la construction d'un nouveau bâtiment de production de 12 000 m², portant la surface totale du site à 52 000 m². Cette expan-

sion devrait également générer la création de 50 nouveaux emplois sur deux ans, augmentant ainsi les effectifs du site à 600 collaborateurs. Le nouveau bâtiment vise la certification LEED Gold, soulignant l'engagement de L'Oréal en matière de durabilité.

500 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN FRANCE

Cet investissement s'inscrit dans une dynamique plus large pour L'Oréal en France, complétant les 70 millions d'euros annoncés début octobre à Saint-Quentin pour la production de maquillage et de soins. Au total, L'Oréal a investi 500 millions d'euros en France ces cinq dernières années. Le groupe réalise 25% de sa production mondiale en France, y employant 15 000 personnes directement et près de 100 000 si l'on inclut les emplois indirects. L'Oréal met un point d'honneur à l'ancrage local, avec 70% des composants utilisés à Gauchy provenant de France,

notamment l'alcool issu de la betterave produite localement. Environ 80% de la production de l'usine de Gauchy est destinée à l'exportation, dont 25% vers les États-Unis.

Lors de sa prise de parole, Roland Lescure a souligné l'importance de cette journée, dédiée à la célébration des succès de l'industrie française et à l'échange avec les chefs d'entreprise face à un environnement mondial « bousculé ». Il a mis en avant le cap de la réindustrialisation maintenu par le gouvernement, malgré un contexte difficile. Le ministre a également abordé les défis, tels que la hausse des droits de douane qui affecte directement des secteurs comme la cosmétique, et la nécessité d'un budget équilibré qui ne pénalise pas les grandes entreprises. L'ensemble de l'édition française de Choose France représente 30 milliards d'euros d'investissements annoncés, dont 9,2 milliards d'euros de nouveaux projets.

De son côté, Sébastien Martin, Ministre délégué chargé de l'In-

dustrie, a réaffirmé le soutien de l'État aux industriels et aux salariés, soulignant que « *l'industrie est présente partout dans tous les territoires de France* ». Il a insisté sur l'importance des usines pour les territoires, y compris les villes moyennes comme Saint-Quentin et Gauchy, et a remercié les élus locaux pour leur engagement.

Pour L'Oréal, cet événement est l'occasion de réaffirmer son identité d'entreprise « *profondément française* » et son engagement à « *choisir la France* » depuis 116 ans. La direction du groupe a insisté sur la nécessité de garantir la compétitivité et l'agilité de l'industrie française, notamment face aux droits de douane asymétriques avec les États-Unis. Le message est clair : malgré les incertitudes économiques, L'Oréal reste solide et continue d'investir massivement en France pour maintenir son statut de fleuron industriel et contribuer à l'export.

LUCIE BRASSEUR

97

En novembre 2025, le climat des affaires se replie un peu dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 97, l'indicateur qui le synthétise perd deux points et s'éloigne de sa moyenne de longue période (100) mais reste nettement au-dessus de son niveau de septembre (92). Ce repli résulte d'évolutions contrastées entre le commerce de détail hors automobile, où le climat augmente nettement, et le commerce et la réparation d'automobiles, où il rechute. En novembre 2025, le solde relatif aux intentions de commandes se replie et quitte sa moyenne de longue période. Le solde associé aux perspectives générales d'activité augmente de nouveau et retrouve la sienne. (INSEE)

96

En novembre 2025, l'indicateur du climat des affaires dans l'agro-alimentaire rebondit fortement. À 96, il se rapproche de sa moyenne de longue période (100). Cette hausse provient essentiellement du rebond du solde d'opinion sur les carnets de commandes globaux. Dans la fabrication de biens d'équipement, l'indicateur synthétique du climat des affaires se replie. À 104, il se maintient toutefois assez nettement au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Il repart à la baisse dans la fabrication d'équipements électriques et dans la fabrication de machines et équipements, tandis qu'il augmente pour le troisième mois consécutif dans la fabrication de produits informatiques. (INSEE)

+1,1%

Au troisième trimestre 2025, les prix des logements anciens en France (hors Mayotte) sont stables en données provisoires corrigées des variations saisonnières, après -0,4 % au deuxième trimestre et +1,1 % au premier trimestre. Sur un an, les prix des logements anciens sont en hausse pour le troisième trimestre consécutif : +0,7 % au troisième trimestre 2025, après +0,5 % au deuxième trimestre et +0,3 % au premier trimestre. Les prix augmentent de 1,3 % pour les appartements et de 0,2 % pour les maisons. Au troisième trimestre 2025, les prix des logements anciens en Île-de-France augmentent légèrement sur un trimestre : +0,2 %, après -0,3 % au deuxième trimestre et +0,8 % au premier trimestre. (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPaidTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiée au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

+X

COTATIONS AU 20/11/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	7 953,77	- 3,49%
SBF 120	6 007,29	- 3,35%
Nikkei	48 537,70	- 4,95%
Dow Jones	46 138,77	- 3,73%
Eurostoxx 50	5 542,05	- 4,24%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1525	- 0,82%
Livre Sterling	0,8802	- 0,29%
Yen	181,96	+ 1,34%
Dollar/Yen	157,85	+ 2,16%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,417	+ 0,049
Euribor 10 ans	2,751	+ 0,076

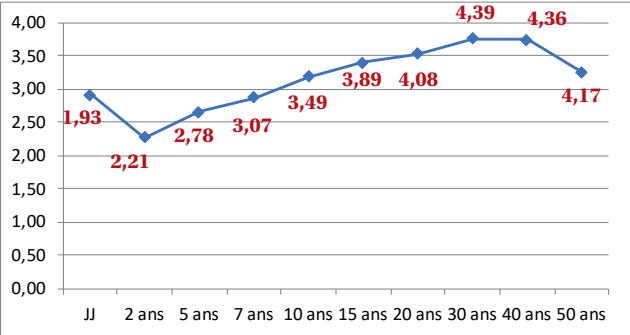
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	1,929	- 0,001
Euribor 1 mois	1,922	+ 0,046
Euribor 3 mois	2,054	- 0,010
Euribor 6 mois	2,134	- 0,012
Euribor 12 mois	2,221	- 0,013

FRANCE ETAT

BTAN 2 ans	2,207	+ 0,039
BTAN 5 ans	2,784	+ 0,082
OAT 7 ans (TEC	3,067	+ 0,104
10) OAT 10 ans	3,486	+ 0,122
OAT 30 ans	4,385	+ 0,161
OAT 50 ans	4,175	+ 0,163

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	34,87	+ 0,55
BNP PARIBAS	67,07	+ 0,13
CARREFOUR	12,91	- 0,06
CRÉDIT AGRICOLE	15,89	+ 0,20
EXEL INDUSTRIES	35,40	- 0,18
L.V.M.H.	609,60	- 0,04
LAURENT-PERRIER	92,60	- 0,10
MICHELIN	27,73	- 0,13
NEXANS	126,10	+ 0,21
KERING	296,75	+ 0,25
HAULOTTE-GROUP	2,03	- 0,24
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	40,10	- 0,31
RENAULT	34,40	- 0,27
SAINT-GOBAIN	81,24	- 0,05
SANOFI-AVENTIS	85,94	- 0,08
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	56,82	+ 1,09
VALLOUREC	16,07	- 0,02
VEOLIA	28,51	+ 0,05
VINCI	117,85	+ 0,18
VRANKEN-POMMERY	11,20	- 0,15

EMPRUNTS D'ÉTAT

	JAPON	USA	EURO
JJ	0,29	4,03	1,93
2 ans	0,96	3,57	2,02
5 ans	1,33	3,69	2,30
10 ans	1,82	4,12	2,73
30 ans	3,37	4,74	3,36

Le changement climatique pèse déjà sur nos économies

À l'occasion de la 30^e « Conférence des Parties » (COP30) à Belém (Brésil), le Réseau international des banques centrales et agences de supervision bancaire (NGFS, 148 membres) a rappelé que, si la lutte contre le réchauffement climatique a un coût, ce coût est largement inférieur à celui des dommages économiques et financiers induits par le changement climatique.

Le NGFS est connu pour ses scénarios macro-climatiques à long terme (25 ans) et à « court terme » (5 ans). Mais les coûts du réchauffement sont déjà une réalité observable. L'Europe chauffe plus vite que d'autres régions du monde et la France a déjà atteint +1,9 °C par rapport à l'ère préindustrielle, selon Météo-France. La température moyenne augmente, et surtout les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient, affectant l'activité et détruisant du capital public, privé et naturel.

Le coût des événements météorologiques extrêmes comporte deux volets : le coût direct des dommages physiques tels que les destructions d'habitations ; et le coût indirect, lié aux pertes de revenus qui peuvent être durables, si l'on songe par exemple au recul de l'activité touristique lorsqu'une forêt est en partie détruite par une tempête. On ne parlera pas ici du coût lié aux pertes de vies humaines, malheureusement déjà une réalité mais dont le chiffrage pose toutes sortes de questions éthiques.

LE COÛT DIRECT DES DOMMAGES

La France est principalement exposée aux inondations et aux sécheresses ainsi qu'aux cyclones en outre-mer. Les tempêtes et inondations sont les premières causes historiques de pertes économiques directes liées aux événements extrêmes en France. La tempête Xynthia, en 2010, a par exemple coûté 1,5 milliard d'euros aux assureurs. D'après un Rapport d'information du Sénat, le total des dommages directs lors de cette tempête serait de 2,5 milliards d'euros, soit 0,13 % du PIB de 2010.

Selon la Direction du Budget, les indemnisations de dommages liés aux inondations par la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) ont augmenté de 23 % en France au cours des dix dernières années. Selon cette même CCR, le coût des sinistres pour les maisons individuelles lié au retrait-gonflement des argiles est passé de 400 millions d'euros par an sur la période 1989-2015 à 1 milliard d'euros par an sur 2016-2020, et jusqu'à 3,5 milliards d'euros en 2022.

La suite : <https://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/le-changement-climatique-pese-deja-sur-nos-economies>

SOURCE : AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ, SECONDE SOUS-GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE BANQUE DE FRANCE

Des emprunts en hausse pour maintenir le niveau élevé des investissements du Grand Est

Région. Le financement des investissements de la Région repose sur l'autofinancement, les subventions et l'emprunt. La baisse des deux premières sources impose au Grand Est des nouveaux emprunts et donc un grossissement de la dette.



« Malgré une hausse prévisionnelle de 5%, la dette par habitant du Grand Est figure dans la moyenne nationale ».

Un mois entre l'information sur les orientations budgétaires (13 novembre) et le futur vote du budget primitif (18 décembre), c'est bien peu de temps pour faire bouger les lignes des finances régionales, d'autant que cette fois-ci, plus que jamais compte tenu des incertitudes nationales, la Région à la main sur ses dépenses bien plus que sur ses recettes (un trou d'au moins 5 Md€ pour les recettes nationales de TVA annoncé pour 2025). Si gouverner c'est prévoir, la dernière séance plénière du Grand Est informe les élus : incertitude

confirmée sur les recettes et baisse obligatoire des dépenses. De plus, l'investissement devenu pilier de la politique régionale, la baisse va concerner le fonctionnement.

En ouverture des débats, quand d'autres régions ont repoussé l'examen de leurs orientations budgétaires, le Président Franck Leroy s'explique sur le maintien des échéances : « Nous avons respecté notre calendrier pour ne pas décaler les investissements prévus » et s'attarde sur les investissements : « Nous investissons 327 euros par an et par habitant, nous sommes ainsi

la première région de France, 48% au-dessus de la moyenne nationale, avec une progression de 191% depuis 2016 ». C'est dire qu'à ce niveau, la Région Grand Est vient de loin.

PRÉSERVER LES COMPÉTENCES PROPRES

Il a beaucoup été question des coupes budgétaires lors de cette avant-dernière session plénière de l'année, et plus précisément des coupes qui visent les compétences que le Grand Est partage avec d'autres collectivités : sport, culture, tourisme, numérique, langues régionales ou

encore éducation populaire, pour ne citer que les secteurs les plus évidents. Ajoutez à ce tableau la contribution des collectivités au redressement des finances nationales figurant dans le projet de loi de finances 2026, contribution incluant la part de la Région Grand Est à hauteur de 85 M€, comme en 2025. Encore loin du port de l'angoisse, le bateau Grand Est, armé de sa boussole des bons ratios comptables, se déleste des dépenses « accessoires » de fonctionnement pour accoster aux rives bienfaitrices de l'investissement. L'emprunt et la dette étant des carburants encore fréquentables, dans les eaux troubles de l'effet ciseaux, moins de recettes et plus de dépenses.

ACCROISSEMENT DU BUDGET MOBILITÉS

Pour l'essentiel, les orientations 2026 proposées annoncent un budget de 4,1 Md€, quasi équivalent à celui de 2025. D'infimes variations existent cependant par grandes priorités entre ces orientations et le budget primitif 2025. Les dépenses projetées sont de 1 630 M€ (+3%) pour les mobilités, de 1 030 M€ (-2,5%) pour la jeunesse, l'emploi et la formation, de 590 M€ (+2,6%) pour les ressources et moyens, ces trois postes pesant près de 80% du total des dépenses de fonctionnement. Viennent compléter ces orientations les 530 M€ pour l'attractivité et les 350 M€ pour la transition, les territoires et les ruralités.

Les investissements prévus en 2026 restent à un niveau élevé de 1,6 M€, comparable à celui du budget primitif 2025. Ils concernent principalement les mobilités (490 M€), la jeunesse, l'emploi et la formation (300 M€), les

ressources et moyens (250 M€), ainsi que la transition, les territoires et les ruralités (240 M€).

UN INVESTISSEMENT QUI FAIT GONFLER LA DETTE

Les sources d'investissement, autofinancement, dotations et subventions, emprunts, pèsent chacune un tiers en moyenne nationale. L'emprunt est la variable d'ajustement pour maintenir le niveau d'investissement souhaité. Dans cette séance plénière des orientations budgétaires, il a surtout été question, dans les rangs de l'opposition, d'emprunts nouveaux et de niveau de la dette. Si les subventions et dotations viennent de l'Etat et des fonds européens, l'autofinancement, différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, peut être piloté par la Région en agissant sur l'évolution des dépenses.

Dans ces orientations 2026, la Région annonce une baisse de 6,6% de l'autofinancement et un taux d'épargne brut qui passerait de près de 17% à 13%. C'est donc des nouveaux emprunts qui vont permettre d'investir à un haut niveau, avec 50 M€ supplémentaires s'ajoutant aux 79 M€ de la décision modificative n°2. Au final, la dette gonfle, tout en restant cependant dans la moyenne nationale : 2 715 M€ en 2023, 2 765 M€ en 2024 et un prévisionnel de 2 915 M€ en 2016, soit une hausse de 7,4% en trois ans. La capacité de désendettement, en baisse depuis trois ans, n'est plus très loin des 6 ans. Rendez-vous le 18 décembre pour le vote du budget primitif 2026.

GÉRARD DELENCLOS



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur
matot-braine.fr

Opinions

PAR LA FRSEA GRAND EST, LES JEUNES AGRICULTEURS GRAND EST ET LA COOPÉRATION AGRICOLE GRAND EST

Taxes poids lourd régionales : l'exemption agricole comme priorité

La FRSEA, Jeunes Agriculteurs et La Coopération Agricole du Grand Est rappellent l'opposition du monde agricole et agroalimentaire à l'application, sur les transports des produits agricoles et des produits qui en sont issus, de l'Eco Contribution Poids Lourds mise en place par la Région Grand Est.

mateurs du Grand Est.

C'est pourquoi, pour ne pas fragiliser les exploitations agricoles du Grand Est, mais aussi pour ne pas diminuer la compétitivité des acteurs de la chaîne alimentaire en Grand Est, il revient à la Région d'instaurer une exemption agricole à

Sans cette exemption, cette taxe constitue une distorsion de concurrence que nous ne pouvons accepter. »

Pour Xavier Bailly, Président de Jeunes Agriculteurs Grand Est : « L'instauration d'une taxe régionale sur les transports des produits agricoles viendra pénaliser les producteurs et les consommateurs du territoire. Pour ne pas affaiblir son économie, et pour garantir la souveraineté alimentaire du territoire, la région doit proposer au plus vite une exemption agricole. »

Pour Sylvain Hinsberger, Président de La Coopération Agricole Grand Est : « La taxe poids lourds régionale va directement impacter la performance des entreprises agricoles et agroalimentaires. Dès lors, pour garantir des filières compétitives, il importe de créer une exemption agricole afin de conserver des outils dynamiques. »

« Pour ne pas fragiliser les exploitations agricoles du Grand Est, mais aussi pour ne pas diminuer la compétitivité des acteurs de la chaîne alimentaire en Grand Est, il revient à la Région d'instaurer une exemption agricole à sa mesure. »

La proposition de la Région Grand Est, à la suite de la CEA, d'imposer les flux de camions pour entretenir le réseau routier poursuit un objectif auquel nous souscrivons : celui d'offrir des infrastructures routières plus sûres et fluides. Cependant, en instaurant une redevance kilométrique appliquée à l'ensemble des poids lourds, la Région vient pénaliser les entreprises du territoire et affecter son économie locale. Cette taxe régionale, inédite en France, constituera donc une charge supplémentaire qui impactera les producteurs du territoire et, par extension, les consom-

sa mesure.

Pour Fabrice Couturier, Président de la FRSEA Grand Est : « L'exemption agricole doit être la priorité de la région sur le sujet de la taxe poids lourds, qui est profondément injuste pour les acteurs du territoire.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org



Pas perdu pour tout le monde

Choose France ! Le plaidoyer pour la réindustrialisation du pays sonne dans le vide. Certes il est soutenu au plus haut niveau de l'Etat par la parole présidentielle et l'organisation d'un sommet destiné à convaincre les dirigeants des grandes entreprises à investir dans l'Hexagone. Encore faudrait-il que les paroles s'accompagnent d'actes concrets, voire au minimum que la réalité ne vienne pas plomber les rêves entrepreneuriaux. Et c'est malheureusement ce qu'il s'est passé ce 18 novembre avec l'annonce de la fermeture de trois sites sur quatre du géant de l'acier NovAsco, avec 500 suppressions d'emplois à la clé. Un terrible échec au pire moment pour l'industrie made in France. Une débâcle qui pointe aussi les limites de la stratégie du pays, qui repose sur des injections de subventions. De l'argent public déversé sur fond de chantage à l'emploi sans réelle contrepartie. Et en la matière, NovAsco est un cas d'école : 85 millions d'euros déversés par l'Etat vers un groupe qui n'en n'aurait investi de son côté que 1,5 million... sur les 90 millions d'euros promis ! Au total, selon le journal Le Monde, sur ce seul dossier, l'Etat aurait versé pas moins de 200 millions au cours des 11 dernières années. Un scandale absolu au regard de l'état des finances publiques, mais aussi de la nonchalance avec laquelle sont distribués ces montants. Si le ministre de l'Industrie annonce vouloir saisir les tribunaux contre le groupe Greybull qui avait repris l'entreprise en 2024 (!), on ne peut que l'encourager à enquêter sur les étapes des processus décisionnels de notre administration qui permettent à des fonds d'investissements étrangers de toucher des sommes astronomiques qui disparaissent instantanément dans la nature mais qui visiblement ne sont pas perdues pour tout le monde, sauf pour le contribuable français.

BENJAMIN BUSSION

le regard de Faro.

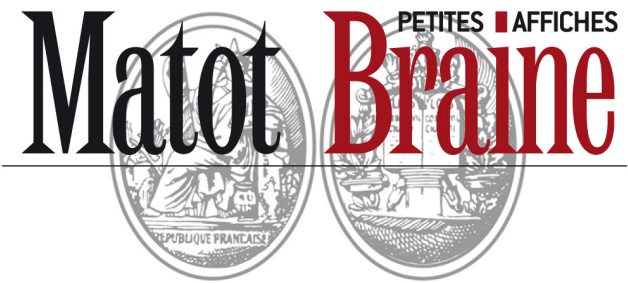
UN SOMMET DU G20 SANS TRUMP... SANS POUTINE... SANS XI JINPING ... SANS MILEI...



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudication

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU
société d'avocats inter-barreaux aux barreaux
de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE MAISON D'HABITATION Sise à SAINT EULIEN (Marne) 1 Impasse du Parc

Le mardi 6 janvier 2026 à 10h

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de SAINT EULIEN (52100)

Une maison d'habitation de plain-pied sise dite Commune, 1 Impasse du Parc, cadastrée section B n° 328, pour 11 a 26 ca, comprenant :
- une entrée donnant sur une pièce de vie, une cuisine ouverte, un couloir de distribution donnant accès à 4 chambres, une salle de bains, un WC et un cellier ;
- un garage, un jardin.

MISE A PRIX : 55.000 EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 5.500 €.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTÈRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU. Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;
- pour les visites à la SCP Nathalie LARCHER, Commissaire de justice à Vitry le François (03.26.74.14.97).

Signé : F. SAMMUT.
M2512199

Appel d'offres ouvert



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Contrat relatif à l'entretien des espaces verts

2026-2029

Sites du patrimoine MON LOGIS lot n° 2

Avis de classement sans suite

Marché de prestations de service

AOO suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

- NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINT SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
- OBJET DU MARCHÉ :
Le présent avis concerne les prestations suivantes : Mission de prestations de service relative à l'entretien des espaces verts 2026-2029 sur le patrimoine MON LOGIS.
Les travaux se situent à l'adresse suivante : DIVERS SITES - PATRIMOINE MON LOGIS.
Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 01/09/2025 sans suite (pour le lot 2), conformément aux dispositions de l'article 5.4 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 17/11/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2512478

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de services suite à consultation en date du 11/09/2025

Marché d'entretien avec garantie totale des installations de ventilation mécanique contrôlée sur le patrimoine d'ESPACE HABITAT

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 Avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :
- Lot 1 : SAPIAN pour un montant de 66.657,10 € HT ;
- Lot 2 : SAPIAN pour un montant de 37.780,70 € HT ;
- Lot 3 : SAPIAN pour un montant de 19.633,00 € HT ;
- Lot 4 : SAPIAN pour un montant de 11.666,60 € HT.
M2512583

/// Annonces légales

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional
PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédure adaptées



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE :
ESPACE HABITAT S.A. H.L.M.
7, Avenue Leclerc
08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
2 - Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
3 - Objet du marché :
Re consultation de la Tranche 2 :
1 à 17 Porte de Bourgogne
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
4 - Nature du lot : LOT N°01 - MENUISERIES EXTERIEURES
5 - Délais d'exécution :
Le délai global est fixé à 16 MOIS dont 1 mois de préparation.
6 - Modalités d'obtention du dossier :
Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7 - Date limite de réception des offres :
Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr , rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 8 DECEMBRE 2025 à 11h30.
8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9 - Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
10 - Renseignements complémentaires :
Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr , rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : le 14 NOVEMBRE 2025
M2512401

Vente aux enchères



DENIS VAUCHELIN ASSOCIES
AARPI d'Avocats Inter barreaux REIMS & CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le mardi 6 janvier 2026 à 10 heures

Par devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), Quai Eugène PERRIER, il sera procédé à la vente sur réitération d'enchères aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble suivant :

Commune de VITRY LE FRANCOIS (51)

Une maison d'habitation sise 9 rue Maître Edmé
Consistant en une maison de type 7 composé d'un séjour, une cuisine, cinq chambres, deux WC, une salle de bains, une salle de douche avec wc, une buanderie, un grenier, une cave, un garage, une chaufferie.
Le tout figurant au cadastre sous les références section XB N°235 lieudit « 9 rue Maître Edmé » pour une superficie de 00ha 02a 13ca.
Ainsi, au surplus, que lesdits biens existent s'étendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

SUR LA MISE A PRIX DE 80.000 EUROS

Cette adjudication a lieu à la requête de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, SA coopérative de banque populaire à capital variable dont le siège est situé 3 rue François Curel BP 40124 - 57021 METZ CEDEX 1, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 356 801 571, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,
Ayant pour avocat, Me DENIS Jean-Baptiste, membre de DENIS VAUCHELIN ASSOCIES AARPI, sus-nommée.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet du Cabinet DENIS VAUCHELIN ASSOCIES ayant son siège 22 rue de l'Isle - 51100 REIMS et 4-6 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
Les enchérisseurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, auquel ils devront remettre préalablement une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, d'un montant de 8.000 €.
Visites : sur appel de la SCP LARCHER, Commissaire de justice. Tél. : 03.26.74.14.97.

Renseignements s'adresser à :
1. DENIS VAUCHELIN ASSOCIES, Avocats ; 03.52.83.01.27 ; jbd@avocatline.fr ;
2. Greffe du TJ DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2512636

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?
03.26.40.21.31

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

MIZON FRERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
35 Boulevard des Fossés de Ronde
51150 AMBONNAY
431 766 716 RCS Reims

MIZON FRERES /
ENTREPRISE MARLAND
Cession de fonds de
commerce

ACTE : S.S.P signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 15/10/2025, enregistré au Service des Impôts de REIMS (51) le 07/11/2025, sous les références « Dossier 2025 000048301 référence 5104P04 2025 A 02762,
CEDANT : société MIZON FRERES, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, sise 35 Boulevard des Fossés de Ronde 51150 AMBONNAY, identifiée sous le n° 431 766 716 RCS REIMS, représentée par Messieurs Philippe et Pascal MIZON, co-gérants,
CESSIONNAIRE : société ENTREPRISE MARLAND, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, sise 46 Rue de Reims 51490 BETHENVILLE, identifiée sous le n° 898 974 316 RCS REIMS, représentée par Monsieur Maxence CHAUMONT, gérant,
OBJET : un fonds de commerce de « plomberie, installations sanitaires et chauffage » sis et exploité 35 Boulevard des Fossés de Ronde 51150 AMBONNAY, pour lequel le Cédant est immatriculé sous le SIRET 431 766 716 00028,
PRIX : 100.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 33.718 € et aux éléments corporels pour 66.282 €
ENTREE EN JOUISSANCE : 15 octobre 2025 à 00 h00.
OPPOSITIONS : dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SARL OCTAV -SOCIETE D'AVOCATS, 8 rue Camille Lenoir 51100 REIMS.

Pour avis

M2512400

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

Eric HATAT

Entrepreneur individuel identifié sous le n° 379 452 519
Sis 2 Rue Flambourg 51150 JUVIGNY

Eric HATAT / HATAT
COUVERTURE
CESSION DE FONDS
ARTISANAL

ACTE : S.S.P signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 31/10/2025, enregistré au Service des Impôts de REIMS (51) le 06/11/2025, sous les références « Dossier 2025 00048092 référence 5104P04 2025 A 02760,
CEDANT : Monsieur Eric HATAT, entrepreneur individuel identifié sous le n° 379 452 519, sis 2 Rue Flambourg 51150 JUVIGNY
CESSIONNAIRE : société HATAT COUVERTURE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, sise 2 Rue Flambourg 51150 JUVIGNY, identifiée sous le n° 992 790 378 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE, représentée par Monsieur Vincent HATAT, gérant,
OBJET : un fonds artisanal de «couverture» sis et exploité 2 Rue Flambourg 51150 JUVIGNY, pour lequel le Cédant est immatriculé sous le SIRET 379 452 519 00042,
PRIX : 90.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 10 € et aux éléments corporels pour 80.000 €
ENTREE EN JOUISSANCE : 1^{er} novembre 2025 à 00h00.
OPPOSITIONS : dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SARL OCTAV -SOCIETE D'AVOCATS, 8 rue Camille Lenoir 51100 REIMS.

Pour avis

M2512408



FINANCIERE
ANDEGAVE / BEEMA

Cession de clientèle

Aux termes d'un ASSP en date du 21/10/2025, enregistré au SIE REIMS, le 27/10/2025, dossier : 202500046417, bordereau : 5104P042025A02650, la société FINANCIERE ANDEGAVE, SARL au capital de 10 €, ayant son siège social 4 rue Carnot - 51100 REIMS, immatriculée sous le n° 938 760 576 au R.C.S. de REIMS, a cédé à la société BEEMA, SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social 11 rue Robert Fulton - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 904 667 656, la clientèle d'expertise-comptable, exploitée 4 rue Carnot - 51380 VERZY, moyennant le prix de 95.000 €.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 21/10/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 4 rue Carnot - 51380 VERZY, pour la validité et pour la correspondance.
M2512420



CARBOSS 51/
WILSON CAR'S

Cession d'un fonds de
commerce

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET notaire à REIMS (Marne), le 13/10/2025, enregistré au SPFE de la Marne le 24/10/2025, dossier 2025 46175 référence 5104P04 2025 N 3217,
La Société dénommée CARBOSS 51, Société à responsabilité limitée au capital de 7.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 52 rue de Sacy, identifiée au SIREN sous le numéro 492 072 897 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

A cédé à : La Société WILSON CAR'S, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 52 rue de Sacy immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 992 499 152.
Un fonds de commerce de garage automobile, mécanique et carrosserie sis à REIMS (51100) 52 rue de Sacy et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de REIMS, sous le numéro 492 072 897 00019,
Moyennant le prix principal de 35.000 € s'appliquant aux éléments incorporels, pour 20.700 € et aux éléments corporels pour 14.300 €.
Entrée en jouissance : 13/10/2025.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial situé à REIMS (51100) 15 rue Clovis, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

M2512528

GERANCE

FIN DE GERANCE

SARL RCH

capital 8.000 Euros
36 rue des Vignes
51400 MOURMELON LE PETIT
R.C.S. Châlons-en-Champagne
933430621

Les associés ont constatés au 30/09/2025 la fin du contrat de gérance -mandat du fonds de commerce sous enseigne GIF1 sis 4 rue André Chaillot

- 51100 REIMS consenti en date du 01/10/2024 par la SAS GIF1 MAG ZI La Barbière - 47300 Villeneuve sur Lot R.C.S. Agen 478725625.
M2512486

CONSTITUTION

DE SOCIETE

«LES RACINES DU
TEMPS»

Société civile d'exploitation viticole

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 16 octobre 2025, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société civile d'exploitation viticole dénommée «LES RACINES DU TEMPS», dont le siège social est fixé 47 rue des Hauts - Coligny - 51130 VAL DES MARAIS.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 2.000 €.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées viticoles et agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural, c'est-à-dire principalement «les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle». Et toutes activités dans le prolongement de l'activité viticole, vinicole ou qui ont pour support l'exploitation. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
En particulier, la société peut notamment :

- Procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation viticole et agricole ;
- Prendre à bail tous biens ruraux ;
- Exploiter directement tous les biens dont la société sera propriétaire ;
- Exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article 411-37 du Code rural ;
- Exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article 411-2, dernier alinéa du code rural ;
- Vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages professionnels.

La société a également pour objet l'octroi de sûretés et de garanties au profit de tiers, la société pourra notamment consentir tout cautionnement et tout cautionnement hypothécaire au profit de ses associés.
GÉRANCE : Les premiers gérants sont Monsieur Martin PARISOT, né le 20 avril 1984 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), de nationalité française, demeurant 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS, Madame Carole DOYARD, née le 12 janvier 1977 à EPERNAY (51200), de nationalité française, demeurant 28 chemin des Sept Moulins, Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX, nommés par assemblée générale constitutive du 16 octobre 2025 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : Toute cession de part sociale est soumise au consentement de la majorité des associés représentant les deux tiers des parts sociales.
IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).
Pour avis :
La gérance.

M2511529

SHAHD BAT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/10/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SHAHD BAT
Objet social : Peinture, pose de tout sol, nettoyage intérieur et extérieur de tout bâtiment
Siège social : 61 RUE LANDOUZY, 51100 REIMS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. SOULTAN SOULTAN 61 RUE LANDOUZY 51100 REIMS
LE GERANT

M2511710

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Le Louvois

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : Le Louvois.
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
CAPITAL : 5.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 40 rue de Louvois - 51100 REIMS.
OBJET : Restauration rapide et traditionnelle, bar brasserie, service traiteur, ventes des produits de la française des Jeux et du PMU.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
PRÉSIDENT : Abdessamad TAGHOUTI, demeurant 34 esplanade Eisenhower - 51100 REIMS.
IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président.

M2511814



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

HOME'S

Société civile immobilière au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Route de Fère-Champenoise
51120 SEZANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 novembre 2025 à SEZANNE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : HOME'S.
SIÈGE SOCIAL : Route de Fère-Champenoise - 51120 SEZANNE.
OBJET SOCIAL : acquisition d'un immeuble sis Route de Fère -Champenoise - 51120 SEZANNE, administration et exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Ludovic SOURIE demeurant 25 route de Méry - 10170 DROUPT STE MARIE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales.
IMMATRICULATION de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2511881

SCI PROMO IMMO 51

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 11 rue David, 51100 Reims

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 14/11/2025 à Reims, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : PROMO IMMO 51
SIÈGE SOCIAL : 11 rue David, 51100 Reims
OBJET : l'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
DURÉE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 1 000€, divisé en 1 000 parts de 1 euros.
GÉRANT : Monsieur MENACER Ferhat, Né le 07 mars 1978 à Reims, de nationalité Française.
Pour avis : Le gérant

M2512403



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

PROPODREAM

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 2 rue Gabes 51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06 novembre 2025 à REIMS (51100), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière
DÉNOMINATION SOCIALE : PROPODREAM
SIÈGE SOCIAL : 2 rue Gabes, 51100 REIMS
OBJET SOCIAL :
- l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- a mise à disposition gratuite, au profit d'un associé, d'un immeuble détenu par la société,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
GÉRANCE : Monsieur Marco AMARAL, demeurant 14 rue du Docteur Doyen à REIMS (51100) et Monsieur David ROUGET, demeurant 25 bis rue des Maraichers à TAISSY (51500).
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et agnats des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales,
IMMATRICULATION de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance

M2512093



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ARD' Ô DOUCE

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros
Siège social : 7 rue Emile Lescuyer 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 04 novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Dénomination : ARD' Ô DOUCE.
Siège : 7 rue Emile Lescuyer - 51100 REIMS.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 4.000 €.
Objet :
- La Vente, la pose et l'entretien d'appareils de traitement de l'eau ;
- Travaux de plomberie annexes à la pose d'adoucisseurs.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Sébastien HUART, demeurant 7 rue Emile Lescuyer à REIMS (51100).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis :
Le Président.

M2512189

R2E

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 127 rue Parisot Dufour, 51120 SEZANNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEZANNE du 12 novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : R2E
SIÈGE : 127 rue Parisot Dufour, 51120 SEZANNE
DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL : 1 000 €
OBJET : Conseil et accompagnement en matière Ecoénergétique et toutes activités connexes ou complémentaire, diagnostics immobiliers (diagnostics énergétiques), apporteur d'affaires
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Oscar ROPARS, demeurant 127 rue Parisot Dufour, 51120 SEZANNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président

M2512306

BD AUTO

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 Euros
Siège social : 17 Rue des Louvières, 51120 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE du 12 Novembre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
DÉNOMINATION : BD AUTO
SIÈGE : 17 Rue des Louvières, 51120 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE
DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL : 1 500 euros
OBJET : Garage automobiles toutes marques, petites carrosseries en sous-traitance et négoce de véhicules d'occasions
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur D'ARAUJO Benjamin, demeurant 17 rue des Louvières, 51150 LA VILLENEUVE LES CHARLEVILLE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président

M2512343

MOJO

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me SALAGNAC, notaire à LIMOGES (87), il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes : Raison sociale : MOJO Objet social : la détention et la gestion de tous biens et droits immobiliers Siège social : REIMS (51100), 14 rue Saint Benoît. Capital : 1.000,00 euros apportés en numéraire. Gérance : Monsieur Olivier Frédéric Cournarie et Madame Julie ALAUX, demeurant ensemble à REIMS (51100) 14 rue Saint Benoît. Durée : 99 ans Toutes les cession de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2512395

SC «NLIV»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date 10 novembre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SC.
DÉNOMINATION : NLIV.
SIÈGE SOCIAL : 7 rue Royer Collard - 51320 SOMPUIS.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.
GÉRANCE : Monsieur Nicolas LEQUEUX, demeurant 44 rue des Cugnots - 51300 SAINT LUMIER EN CHAMPAGNE nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La gérance.

M2512402



AVOCATS ASSOCIÉS

DEMILLY'S

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 13/11/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DEMILLY'S
Objet social : La société a pour objet : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; Éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Siège social : 1 Le Point du Jour, 51480 BOURSALT
Capital : 709 648 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. DEMILLY Benoît 1 Le Point du Jour 51480 BOURSALT
Clause d'agrément : Cessions de parts sociales libres entre associés et soumises à agrément des associés représentant 2/3 du capital social pour les tiers à la société
M2512411

SCEA «AC BIO»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 7 novembre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCEA
DÉNOMINATION : «AC BIO»
SIÈGE SOCIAL : Ferme de Moscou - 51400 PROSNES
OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
CAPITAL SOCIAL : 10 000 € divisé en 1 000 parts de 10 €.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.
GÉRANCE : Monsieur Arthur FLAMBERT, demeurant 17 rue Boulard - 51100 REIMS et Monsieur Clovis FLAMBERT, demeurant 18 rue des Moissons - 51100 REIMS, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2512379

«SCI BENETI»

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société civile immobilière dénommée «SCI BENETI», au capital de 5.000 €, par apport en numéraire.
OBJET : La société a pour objet la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou locataire par tous moyens, et, généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant en favoriser l'extension ou le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
SIEGE SOCIAL : Chemin des ronces - 51530 MARDEUIL.
GERANCE : - M. Pascal ETIENNE, demeurant 39 Route Nationale - 51530 MARDEUIL ; - M^{me} Sandrine ETIENNE, demeurant 39 Route Nationale - 51530 MARDEUIL.
CESSION DE PARTS : Soumise à l'agrément des associés, donné à la majorité des 3/4 du capital.
Cette société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Pour avis et mention : La gérance.

M2512413



GAMOCO
Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
15 rue de la Croisette - 51500 TAISSY
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 13/11/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : GAMOCO.
SIÈGE SOCIAL : 15 rue de la Croisette - 51500 TAISSY.
OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil, et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet civil et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Jeanne-Marie COLLARD et Monsieur Julien COLLARD, demeurant ensemble 15 rue de la Croisette - 51500 TAISSY.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
IMMATRICULATION de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2512414



SCI MAB
Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue de la Fosse Cochard
51370 SAINT BRICE COURCELLES
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 13/11/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI MAB.
SIÈGE SOCIAL : Rue de la Fosse Cochard - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.
OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil, et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet civil et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Mohamed BOUARFA.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
IMMATRICULATION de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2512415

SCI AL

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sylvain SARCELET, notaire associé à SAINTE MENEHOULD (51800) 9 Place du Général, immatriculé à la CRPCEN sous le numéro 51014, le 17 novembre 2025, enregistré, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI AL.
Forme : Société civile immobilière.
Capital social : Mille € (1.000,00 €).
Siège social : L'EPINE (51460), 8 rue des Closeaux.
Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Gérance :
- Monsieur Aurélien LAFRATTA, demeurant à L'EPINE (51460 Marne), 8 rue des Closeaux ;
- Monsieur Rudy APPERT, demeurant à SEPT SAULX (51400 Marne), 10 Impasse de Champagny.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).
Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour avis : Le notaire.

M2512548

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SILVER 51

Par acte SSP du 13/11/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SILVER 51.
Objet social : - l'investissement dans tous immeubles, biens ou droits immobiliers qu'elle donne en location ou qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location ou qu'elle détient directement ou indirectement, y compris en état futur d'achèvement, toutes opérations nécessaires à leur usage, en ce compris leur gestion et leur exploitation, ainsi que la réalisation de travaux de toute nature dans ces immeubles, notamment les opérations afférentes à leur construction, leur rénovation et leur réhabilitation en vue de leur location.
Siège social : 25 rue Clairmarais - 51100 REIMS.
Capital : 1.000 €.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. Dargent Louis, demeurant 23 rue de Clairmarais - 51100 REIMS.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2512455

FLEUR A FLEUR

Avs est donné de la constitution aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/10/2025 de la SARL fleur a fleur dont les caractéristiques sont les suivent:
DENOMINATION : FLEUR A FLEUR
FORME JURIDIQUE : SARL
SIEGE : 16 RUE DE REIMS 51370 CHAMPIGNY
DUREE : 99 ANS
OBJET : fleuristerie, vente de fleurs coupées,plantes,compositions florales,accessoires de décoration, réalisation d'ateliers floraux, vente de produits d'épicerie fine.
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières,se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
CAPITAL SOCIAL : 5000 EUROS
COGERANTS : MR HENRY FRANCOIS-THOMAS ET MME VELIA/ HENRY NADINE demeurant 1 les parliers 08270 viel saint remy
IMMATRICULATION: au R.C.S de Reims M2512467

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

WIKTOR

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 2 rue Georges Rosset, 51530 SAINT-MARTIN-D'ABLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 14/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière
DÉNOMINATION SOCIALE : WIKTOR
SIÈGE SOCIAL : 2 rue Georges Rosset, 51530 SAINT-MARTIN-D'ABLOIS
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation par voie de location notamment commerciale ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ; La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
GÉRANCE : Monsieur Jean-Michel THIÉBAUT, demeurant 2 rue Georges Rosset, 51530 SAINT-MARTIN-D'ABLOIS
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, sauf entre associés ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance
M2512501

LA CASCADE

Société civile immobilière au capital de 500 Euros
Siège social : 3 Quai de la Villa 51200 EPERNAY
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ÉPERNAY du 18 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : LA CASCADE.
Siège social : 3 Quai de la Villa - 51200 EPERNAY.
Objet social : La Société a pour objet : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location, ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêt et participations dans toutes sociétés. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Unal OZDEMIR, demeurant 3 Quai de la Villa - 51200 ÉPERNAY, et Monsieur Adem OZDEMIR, demeurant 8 avenue Paul Bert - 51200 ÉPERNAY
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La Gérance.
M2512532

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

BRION-BONNEFOND

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en du 14 novembre 2025 à ANGLURE (51), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BRION-BONNEFOND
Siège : 3 rue des Jonquilles - 51260 ANGLURE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : l'exploitation d'une station de lavage automatique de véhicules ; le lavage et nettoyage de tous véhicules ainsi que la vente de produits associés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Théo BONNEFOND, demeurant : 3 rue des Jonquilles - 51260 ANGLURE.
Directeur Général : M^{me} Lauralee BRION, demeurant : 3 rue des Jonquilles - 51260 ANGLURE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis, Le Président
M2512550

CHEUVREUX
REIMS

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

SCI «LA-HAUT»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître DELLOYE, notaire à REIMS en date du 17 novembre 2025, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LA-HAUT.
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € décomposé en 1.000 parts de 1 €.
SIEGE SOCIAL : HERMONVILLE (51220), 21 place de la Mairie.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
OBJET SOCIAL : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi de toutes garanties (hypothécaires ou non) à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
CO-GERANCE : Monsieur Clément Victor Henri VUIBERT, Directeur Général, époux de Madame Stefana ULICI, demeurant à HERMONVILLE (51220) 21 place de la Mairie. Né à PARIS 8ÈME ARRONDISSEMENT (75008) le 20 octobre 1981. Et, Madame Stefana ULICI, Ingénieur, épouse de Monsieur Clément Victor Henri VUIBERT, demeurant à HERMONVILLE (51220) 21 place de la Mairie. Née à BUCAREST (ROUMANIE) le 4 décembre 1987.
CESSION DE PARTS : agrément à l'unanimité des associés.
IMMATRICULATION : RCS de REIMS.
Pour insertion :
Maître Baptiste DELLOYE
Pour avis et mention.
M2512577

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

NexPharma

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MEMMIE du 12/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : NexPharma.
SIÈGE : 2 rue Antoine Chezy - 51470 ST MEMMIE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 10.000 €.
OBJET : La conception, le développement, l'édition, la maintenance, l'hébergement et la commercialisation de logiciels, notamment des progiciels de gestion intégrée (ERP), ainsi que de toutes applications informatiques, en particulier à destination du secteur de la distribution pharmaceutique et plus largement au secteur médical ; L'intégration de solutions logicielles, notamment sur la base de technologies open source comme Odoo ; La fourniture de services de conseil, d'assistance, de formation, de support technique et des prestations liées à la transformation numérique des entreprises, notamment aux acteurs de la distribution pharmaceutique et plus largement aux acteurs de la santé ; la commercialisation de services annexes ou complémentaires aux solutions développées ou intégrées, notamment l'hébergement cloud, les services SaaS, et la gestion des

données ; La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaires ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : La société ARIA, sas au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 36 rue Saint Fiacre - 51470 SAINT MEMMIE, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 942 789 116.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le président.
M2512582

2AL ELECTRICITE
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social: 1A rue des Vieilles Casernes 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Reims du 19 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : 2AL ELECTRICITE
Siège : 1A rue des Vieilles Casernes 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Entreprise d'électricité et photovoltaïque, de construction, et de rénovation en maçonnerie, plomberie, climatisation, aménagement de cuisine et salle de bain, ameublement, décoration intérieure et extérieure, aménagement d'espaces verts, construction de piscines
Président : Alexandre HARMANT demeurant 1A rue des Vieilles Casernes 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Directeur général : Alexandre DELHOMMEAU demeurant 50 avenue du Général Charles de Gaulle 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
La Société sera immatriculée au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
POUR AVIS Le Président
M2512590

CL PELLET FRERE
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
34 Rue du Bassin - 51170 FISMES

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 18 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : CL PELLET FRERE.
SIÈGE : 34 Rue du Bassin - 51170 FISMES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 2.000 €.
OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'installation, l'entretien, le dépannage, la maintenance et la mise en service de poêles à granulés, poêles à bois, inserts, chaudières et autres appareils de chauffage individuels ;
- La vente de poêles, d'équipements de chauffage et de pièces détachées, ainsi que la fourniture de tous accessoires liés à ces installations ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe pouvant favoriser le développement de la société.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Christophe Gaston LAMY, demeurant 34 Rue du Bassin - 51170 FISMES.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Jérémy Jean-Bernard Gaston LAMY, demeurant 1 Rue de Saucelle - 51170 COURVILLE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le Président.
M2512612

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GE et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI RÉ-MOIS

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Geoffroy CROZAT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 19 novembre 2025.
FORME : Société Civile Immobilière
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI RÉ -MOIS.
OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.
SIEGE SOCIAL : CHIGNY LES ROSES (51500), 15 chemin des Pissottes.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation.
CAPITAL : MILLE € (1.000,00 €) d'apports en numéraire.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
GERANT : Monsieur Thierry DELLEMMIE, demeurant à CHIGNY LES ROSES (51500), 15 chemin des Pissottes.
IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis
Me Geoffroy CROZAT, Notaire.
M2512623

MELIA IMMOBILIER

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS du 23 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société Civile Immobilière.
DÉNOMINATION : MELIA IMMOBILIER.
SIÈGE : 36 Route de Cernay - 51100 REIMS.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 10.000 €.
OBJET : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.
- La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
GÉRANT : Monsieur Fesells EL HIRECH, domicilié au 4 Impasse du Val Clair 51100 REIMS.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le Gérant.
M2512539

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

HV HOLDING

Société de participations financières de professions libérales de pharmaciens d'officine par actions simplifiée
au capital de 274.900 Euros
Siège social :
11 place de la Mairie - 51220 COURCY
R.C.S. Reims

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 20/11/20225, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION SOCIALE : HV HOLDING.
SIÈGE SOCIAL : 11 place de la Mairie - 51220 COURCY.
CAPITAL SOCIAL : 274.900 €.
OBJET SOCIAL : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice et de groupements de droit étranger, ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmaciens d'officine ; La détention, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers, la détention de parts sociales ou d'actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquérir et d'administrer des immeubles, et la fourniture de prestations de services sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : M. Valentin HARLAUT, demeurant 107 rue de Vesle - 51100 REIMS.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.
M2512661

MODIFICATION DE STATUTS

SCM SCHWEITZER
Société civile au capital de 3 048,98 €
Siège social : 3 rue de la Neuville 51420 WITRY LES REIMS
RCS de REIMS n°313 896 334

Transfert de siège
L'AGE du 13/10/2025 a décidé le transfert du siège social au 3 rue Etienne Lenoir, 51420 WITRY LES REIMS à compter du 10/11/2025.
Mention : RCS de REIMS
Damien Douillard
M2511188

ASL AUTO
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
3 rue Joseph Clugnot 51430 TINQUEUX
RCS 891 180 846 REIMS

Aux termes d'un procès-verbal en date à Reims, le 21 octobre 2025, l'actionnaire unique a pris la décision de modification suivante : L'associé unique a pris acte de la démission formulée par Monsieur Victor PANCRASSIN de ses fonctions de Président, à compter du 21 octobre 2025 et a pourvu à son remplacement par Monsieur Mamadou Mountaga DIALLO, né le 12 août 1989 à LABE (Guinée) demeurant au 136 rue de la Bonne Femme 51100 REIMS, de nationalité guinéenne, célibataire.
La modification sera effectuée au RCS de REIMS.
Pour avis : Le Président.
M2511283

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



**OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX**
**Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT**
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

**SOCIETE
D'EXPLOITATION
AGRICOLE FOREST**
société civile d'exploitation agricole
au capital de 29.727,55 Euros
Siège social :
Rue de l'Eglise - 51370 ORMES
322 440 843 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 15 octobre 2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Christophe SAUVAGE de ses fonctions de gérant à compter du même jour, et ont décidé :
- De nommer Monsieur Mathys SAUVAGE, demeurant à ROSNAY (51390), 2 rue du Montceau, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, et ce à compter du même jour ;
- De modifier la dénomination sociale de la société «SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE FOREST» pour adopter celle suivante : «SCEA SAUVAGE» ;
- De transférer le siège social situé à ORMES (51370), Rue de l'Eglise, pour le fixer à ROSNAY (51390), 3 rue Henri Primault, et ce à compter du même jour ;
- Et de modifier les articles 3 et 4 des statuts de la société a été modifié en conséquence.
L'inscription modificative sera faite auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour insertion,
Me Geoffroy CROZAT, Notaire.
M2512393

**Etude de Maîtres Agnès
MELIN et Benoît MOITTIÉ**
Notaires associés à EPERNAY
(51200), 9 rue Jean Chandon Moët

**GROUPEMENT
FONCIER AGRICOLE
VIGNOBLE LECOMTE
père ET FILS**

**Avis de nomination de co-
gérants**

Suivant procès-verbal en date du 27 octobre 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dénommée GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE VIGNOBLE LECOMTE père ET FILS au capital de 78.888,78 € dont le siège est à VINAY (51530), 1 hameau de Tincourt, immatriculée au R.C.S de REIMS n° 318 842 812, a nommé en qualité de co-gérants, à compter du 27 octobre 2025 : Monsieur Jérémy LECOMTE, demeurant à VINAY (51530), 7 rue de Champagne et Monsieur Frédéric LECOMTE, demeurant à VINAY (51530), 1 bis Hameau de Tincourt pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Me Benoît MOITTIÉ.
M2512545

**«FOY BERNARD ET
FILS»**
Société civile d'exploitation agricole
Capital social : 341.333,35 Euros
Siège social : 51320 SOMMESOUS
R.C.S. de Châlons en Champagne
n° 328 984 539

Suivant procès-verbal en date du 7 octobre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour l'augmentation du capital social, initialement fixé à la somme de trois cent quarante et un mille trois cent trente trois Euros et trente cinq centimes (341.333,35 €) pour le porter à la somme de trois cent quatre vingt dix neuf mille sept cent invgt et un Euros et soixante dix centimes (399.721,70 €).
Suivant procès-verbal en date du 7 octobre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour la prorogation de la durée de la société, initialement fixée à 50 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, d'une durée de 49 années à compter de ce jour. En conséquence, la société expirera le 6 février 2083.
Pour avis : La gérance.
M2511513



**GROUPE
MONASSIER
REIMS**


BOULANGERIE BM
Société à responsabilité limitée
au capital de 500,00 Euros
Siège social : 2 avenue Beethoven
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
941 633 588 R.C.S. Châlons En
Champagne

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Pierre VIAL, Notaire à REIMS le 10 Octobre 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 14 octobre 2025, Dossier 2025 00044199, référence 5104P04 2025 N 03082, il a été accepté la démission de Monsieur El Mehdi NIFI de ses fonctions de gérant , à compter du 10 Octobre 2025.
Cette décision entraîne la publication suivante :
GERANCE :
Ancienne mention :
- Gérant : M. El Mehdi NIFI demeurant à REIMS (51), 5 boulevard Franchet d'Esperey
Nouvelle mention :
- Gérant : M. Brahim GHAZILI demeurant à MORMANT (77), 3 square du Cheval Blanc.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.



NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

STE FINANCIERE 3 P
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 9 rue des Poissonniers
51100 REIMS
R.C.S. Reims 424 929 511

En date du 16/10/2025, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet et sa durée restent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1.500 €. Le siège social a été transféré au 9 rue André Pingat - 51000 REIMS.
M. Eric PINGAT, demeurant 2 avenue Emile Pouillon - 75007 PARIS, a été nommé en qualité de Président.
M. Arnaud PINGAT, demeurant 9 rue des Poissonniers - 51100 REIMS, a été nommé en qualité de Directeur Général.
Transmissions des actions : La cession ou transmissions des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, sauf pour les cessions réalisées entre associés ou au profit d'un ascendant, d'un descendant ou du conjoint, les cessions d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunie en formation extraordinaire.
L'Inscription modificative de la Société sera effectuée au R.C.S. de Reims
M2512438

MARTINEZ
SC au capital de 1.000 Euros
Siège social : 23 rue Jules lobet
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
798 999 587 R.C.S. de Châlons-en-
Champagne

Aux termes d'un acte authentique de donation-partage en date du 03/04/2025, Monsieur Ignacio MARTINEZ CIFUENTES et Madame Valérie MARTINEZ CIFUENTES, ont procédé à la dnation-partage de 998 en usufruits d'une valeur de 154.850 €, au profit de Monsieur Raphaël MARTINEZ, demeurant 23 rue Jules Lobet - 51000 Châlons-en-Champagne, et de M. MARTINEZ Florian, demeurant 22 chemin de la fosse aux brebis - 51000 Châlons-en-Champagne, lesquels obtiennent la qualités d'associés à compter de cette date. La donation-partage a été constaté par l'Assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2025, modifiant l'article 7 des statuts.
Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.
M2512446



**LORETTE
et ASSOCIES**
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

JFO INVEST
SAS au capital de 7 096 300 €
Siège social : 170 rue du Barbâtre
51100 REIMS
RCS de REIMS n° 920 994 340

Avis de modification

L'AGM du 17/11/2025 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : - L'activité de marchand de biens,- toutes opérations d'achat en vue de la vente ou de la location, en l'état ou après transformation ou construction, de tous immeubles ; - Toutes opérations d'aménagement de terrains, de promotion immobilière, de gestion, de commercialisation de toutes opérations immobilières ; - La fourniture de prestations de services aux entreprises en vue de leur développement et ce sous toutes ses formes et par tous moyens.
La décision sera effective à compter du 17/11/2025.
Le reste est sans changement.
Modification au RCS de REIMS.
Le président.

M2512472

BLENET CHUL
SAS au capital de 14 000 €
Siège social : 7 rue de la République
51700 FESTIGNY
RCS de REIMS n°838 805 653

Avis de modification

L'AGE du 05/11/2025 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article OBJET SOCIAL les activités suivantes : Transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules avec chauffeur destinés au transport de marchandises ;Prestations de services, négoce, réparation, location ou vente de véhicules, matériels BTP, poids lourds et agricoles, ainsi que de toutes pièces détachées et accessoires ;Activités de bricolage, petits travaux d'électricité et de plomberie ;Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe..
La décision sera effective à compter du 05/11/2025.
Le reste est sans changement.
Modification au RCS de REIMS.
BLENET Xavier

M2512511

SCI BARTAVELLES
Société civile immobilière
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
154 rue de Vesle - 51100 REIMS
494061 831 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 12/11/2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Madame Caroline BRENIERE, demeurant 21-23 rue de Fontenay - 94300 VINCENNES, Madame Sacha BRENIERE, demeurant 8 rue Cagué - 51100 REIMS, Monsieur Raphaël GOISQUE, demeurant 4 impasse Callot - 92600 ASNIERES SUR SEINE, à compter de cette date et pour une durée indéterminée, et de mettre à jour l'article « CAPITAL », des statuts pour faire suite à une donation-partage en date à REIMS (51) du 29/10/2025.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2512475

Domaine JLA
Société civile
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Ruelle Pernet
51130 BERGÈRES LES VERTUS
R.C.S. Chalons en Champagne
951 762 905

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 3 novembre 2025, il a été pris acte :
- De la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Alain POIROT à compter du 1^{er} novembre 2025 ;
- De la nomination de Madame Corinne POIROT, demeurant à BERGÈRES LES VERTUS (51), Ruelle Pernet, aux fonctions de gérante à compter du 1^{er} novembre 2025.
L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La gérance.
M2512344

LOMBARD-COLLET
Société civile au capital de 4.000 Euros
Siège social :
4 rue Clos de l'Ile - 51270 BEAUNAY
RCS Reims 829 108 646

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 27 octobre 2024, l'assemblée des associés a pris acte de la cessation des fonctions de co-gérante de Madame Corinne LOMBARD, à compter du 1^{er} novembre 2025.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis et mention,
La gérance.

M2511678

**GROUPEMENT
FONCIER DES
GRANDS CRUS**
GFA au capital de 751.000 Euros
Siège social :
9 rue Pasteur - 51190 AVIZE
RCS Reims 825 035 793

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 octobre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 99.000 € et porté ainsi de 652.000 € à 751.000 €.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2511679

**HOME
AMENAGEMENT**
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 10 rue de l'Industrie
51350 CORMONTREUIL
RCS de Reims n°537 374 647

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 31/10/2025 a décidé le transfert du siège social au 12 rue du Capitaine Georges Madon, Batiment C - Lot 18, 51100 REIMS à compter du 01/11/2025.
Mention : RCS de REIMS
M2511874

**SOCIETE CIVILE
D'EXPLOITATION
AGRICOLE DES
GRANGETTES**
Société civile
au capital social de 179.090 Euros
Siège social :
4 Chemin de la Plaie
51400 MOURMELON LE PETIT
828 251 793
R.C.S. Châlons en Champagne

Par PV d'AGE du 3 novembre 2025 il a été décidé de réduire le capital social de 1.140 € pour le ramener de 179.090 € à 177.950 €.
Pour avis : La gérance.

M2512022

ARAFA
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 11 AVENUE DE LAON
51100 REIMS
RCS de REIMS n°943 148 072

Avis de modification

En date du 01/11/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/11/2025 de nommer en qualité de président M. MOHAMMED RAJON, demeurant 47 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER 51100 REIMS en remplacement de M. AZIZUR RAHMAN, président, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
LE PRESIDENT

M2512196

SCI CMN
SCI au capital de 800 Euros
Siège social : 24 rue de Betheny
51100 REIMS
RCS de Reims n°791 673 577

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'AGE en date du 03/11/2025, il a été décidé à compter du 03/11/2025 de transférer le siège social au 149 route de la Mairie, 74500 BERNEX.
Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de THONON-LES-BAINS
Michael Notat

M2512376

**Mes Wilfryd ROSSIGNOL
et Damien DELEGRANGE**
Notaires associés
8 Place Charlemagne
08130 ATTIGNY

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
REMOISE DE LA
PORTE DE PARIS**

**Prorogation de la durée de la
société**

Suite à l'annonce n° M2504195 en date du 8 avril 2025, il convenait de lire :
«Les associés ont prorogé la durée de la société jusqu'au 30 octobre 2085.»
Pour avis : La gérance

M2512389

K-R MEN
SARL au capital de 15 000 Euros
Siège social : 26, rue des Elus
51100 REIMS
RCS de REIMS n°485 266 803

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 14/11/2025 a décidé le transfert du siège social au 10, rue Condorcet, 51100 REIMS à compter du 14/11/2025.
Mention : RCS de REIMS
La gérante

M2512406

METHA HORIZON
SAS au capital de 462.330 Euros
Siège social :
4 rue des ormes
51130 PIERRE-MORAINS
799 141 346 R.C.S. de Châlons-en-
Champagne

Le 07/11/2025, le président a décidé de modifier le capital social en le portant de 462.330 €, à 1.017.330 €.
Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.
M2512439

SAS BLENET-CHUL
SAS au capital de 14.000 Euros
Siège social : 8 rue de l'aurore
51390 VILLE DOMMANGE
838 805 653 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 05/11/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social 7 rue de la République - 51700 FESTIGNY.
Mention au R.C.S. de Reims.
M2512445

**VIGNOBLES
MANDOIS**
SCEV au capital de 20.000 Euros
Siège social :
66 rue du Général de Gaulle
51530 PIERRY
R.C.S. Reims n° 381 980 523

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2025, l'assemblée des associés a décidé de la cessation des fonctions de co-gérante de Madame Catherine MANDOIS, à compter du 15 novembre 2025.
L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2512471

**SCEV LES
CHAPELLES**
SCEA au capital de 20 000 Euros
Siège social :
66 rue du Général de Gaulle
51530 PIERRY
R.C.S. Reims n° 941 172 702

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2025, l'assemblée des associés a décidé de la cessation des fonctions de co-gérante de Madame Catherine MANDOIS, à compter du 15 novembre 2025.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2512474



AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS – AIX EN PROVENCE - FREJUS

BH AUTO
SARL au capital de 5 000 €. Siège
social : 83 RUE LOUIS PASTEUR, LA
NEUVILLETTE, 51100 REIMS. 942 466
137 RCS REIMS

Par décision de l'associé unique du 17/11/2025, il a été décidé de la nomination de Monsieur Guiorgui SHAGINIAN demeurant 156 BOULEVARD ALBERT 1ER 51100 REIMS en qualité de Gérant en remplacement de Monsieur Serob BAGHOYAN, à compter du 17/11/2025.
M2512484



**TANGRAM
NOTAIRES**

GFA DU VALLON
Groupement foncier agricole
Au capital de 1.182.100,00 €
Siège social à CONNANTRE (51230)
10 chemin de la Petite Fin
RCS REIMS 893 429 217

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, le 2 juillet 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 23 juillet 2025, référence 2025N873, a été constaté la réduction du capital social de la société d'un montant de 782.600,00 €. Le capital social est ainsi porté à 399.500,00 €. Modification au RCS de REIMS.
Pour avis.

M2512615

SCI HORASAN
Société civile immobilière
au capital de 200 Euros
Siège social : 29 avenue de Laon
51100 REIMS
R.C.S. Reims n° 481 629 277

**Avis de transfert de siège
social**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 29 avenue de Laon - 51100 REIMS au 30 rue de la Briqueterie - 51100 REIMS.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société demeure immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2512496

**Powerdo Alfaé
Reims**
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
58 avenue du Général Eisenhower
51100 REIMS
511 998 502 RCS Reims

Par décisions de l'AGE du 17/11/2025 et à compter du même jour il a été décidé d'étendre l'objet social à : l'enseignement supérieur, par apprentissage.
Mentions au RCS de REIMS.
M2512554



**LORETTE
et ASSOCIES**
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

CAMILLE & Co
Société par actions simplifiée au capital
de 307 348 euros
Siège social : 6 rue d'Aubilly, 51390 ST
EUPHRAISE ET CLAIRIZET
934 542 283 RCS REIMS

Suivant décisions unanimes des associés du 18 novembre 2025, il résulte que Madame Barbara JUNG épouse PRIMAULT a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Madame Camille PRIMAULT, démissionnaire.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour Avis Le Président
M2512569

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

RED CLAY BIO FOOD SAS
Sigle : R.C.B.F. SAS
SAS au capital de 264.116 Euros
Siège social :
site de l'ex-base 112
Route de la Péniche - 51220 BRIMONT
813 198 942 RCS Reims

AG Mixte du 26/01/2024 : nomination de M. Eric GUENOUN 28 rue du Ranelagh 75016 PARIS 75016, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de M^{me} Danièle AMOUYAL, 5 rue de Conflans 94220 CHARENTON LE PONT, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.
M2512576

SARL ILKLEY FINANCE

SARL ILKLEY FINANCE Société à Responsabilité Limitée Au capital de 2.000.000 Euros Siège social : ZAC La Croix Blandin 16 rue Léna Bernstein - 51100 REIMS RCS Reims 424 657 484
Par Procès-verbal du 31 mars 2025 : Déclare le décès de Monsieur Michel Blouet, commissaire aux comptes titulaire de la société, survenu en janvier 2025.
Madame Elise BLOUET, demeurant 35 Place de la République à Stenay (55700), prendra la fonction de co-commissaire aux comptes titulaire à compter de la clôture des comptes de l'exercice 2024 ainsi que Monsieur Didier LINTZ.
M2512596

SAS «LECLERC BRIANT»
Société par Actions Simplifiée
Capital : 2.665.605 Euros
Siège social :
67 rue Chaude Ruelle
51200 ÉPERNAY
RCS de Reims n° 325 397 875

Modification du capital

Suivant procès-verbal en date du 15 octobre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour l'augmentation du capital social, initialement fixé à la somme de deux millions six cent soixante cinq mille six cent cinq euros (2.665.605 €), pour venir le porter à la somme de trois millions trois cent douze mille cent cinq euros (3.312.105 €).

Pour avis : Le Président.

M2512601

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CHAMPAGNE ARDENNES
Sigle EES - CA
SAS au capital de 3.031.052,40 Euros
Siège social :
ZA derrière Moutier II - 51390 GUEUX
388 773 772 R.C.S. de REIMS

Le 06/11/2025, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CHAMPAGNE ARDENNE.
Les statuts sont modifiés en conséquence
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2512603


TANGRAM NOTAIRES

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU MOUTIER
Groupement foncier agricole
Au capital de 477.450,00 Euros
Siège social à
CORROY (51230) - 9 rue Haute
RCS Reims 431 671 932

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, le 2 juillet 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 23 juillet 2025, référence 2025N872, a été constaté la réduction du capital social de la société d'un montant de 318.300,00 €. Le capital social est ainsi porté à 159.150,00 €.

Modification au RCS de REIMS.
Pour avis.

M2512614

SeVeal
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 3 349 599,00 Euros
Siège social :
12, boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
757 803 689 R.C.S. REIMS

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12/11/2025 a pris acte du non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant, la SAS SALUSTRO REYDEL, à compter de ce jour. Mention sera faite au RCS de Reims.

Pour avis.

M2512620


BOILEAU AVOCATS CONSEILS

PEPITES EN CHAMPAGNE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 382,80 Euros
Siège social : 6 rue Henri Warnier
51500 TAISSY
905 021 523 RCS Reims

Par décisions unanimes des associés en date du 19/11/2025, le capital social a été augmenté de 137,20 euros par apport en numéraire, par la création de 1 372 parts nouvelles de 0,1 euro chacune, pour être portés de 1 245,60 euros à 1 382,80 euros.

Les articles 6 «Apports» et 7 «Capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : Capital : 1 245,60 euros
- Nouvelle mention : Capital : 1 382,80 euros

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2512635


GN AVOCATS ASSOCIES

BOUCHERIE VERTUSIENNE
SASU au capital de 3 811,22 €
Siège social : 13 rue Jean Le Bon
51130 BLANCS COTEAUX
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°403 462 237

En date du 19/11/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 5 rue de la Maison, 51130 BLANCS COTEAUX à compter du 19/11/2025.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
M2512646


GN AVOCATS ASSOCIES

BOUCHERIE VERTUSIENNE
SASU au capital de 3 811,22 €
Siège social : 13 rue Jean Le Bon
51130 BLANCS COTEAUX
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°403 462 237

En date du 19/11/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 5 rue de la Maison, 51130 BLANCS COTEAUX à compter du 19/11/2025.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
M2512646

SAS REVE
SAS au capital de 12 000 €
Siège social : 19 rue Payen
51100 REIMS
RCS de REIMS n°945 182 699

Avis de modification

L'AGE du 20/11/2025 a décidé à compter du 20/11/2025 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement SAS REVE qui devient REVE.
- transférer le siège social de la société au 26 rue des Elus, 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.
Clément Vrillaud, Président
M2512650

GROUPE RIMBAUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANES
937 577 575 R.C.S. REIMS-51100

Aux termes d'une décision en date du 14 Novembre 2025, l'Associé Unique a nommé :

- Monsieur KANDIL Nassim, demeurant 18 rue Charles de Seize - 51100 REIMS, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur BRAHIMI Aurélien, Franck, Emmanuel, démissionnaire.

Pour avis : La Gérance.

M2512543

GLAVIER-LEBRUN
SAS au capital de 8 000 €
Siège social : 82 RUE NESTOR GAUNEL
51530 CRAMANT
RCS de REIMS n°480 205 582

Avis de modification

L'AGE du 25/09/2025 a décidé à compter du 01/01/2026 de nommer en qualité de directrice générale M^{me} GLAVIER VERONIQUE, demeurant 82 RUE NESTOR GAUNEL 51530 CRAMANT.

Modification au RCS de REIMS.
LE PRESIDENT
M2512549

FUSION

DTA
Société par actions simplifiée
Au capital de 7.800 Euros
Siège social : 19 rue Létis
51430 BEZANNES
R.C.S. Reims 440 201 259

Le traité de fusion établi le 09 juin 2025 avec la société DT LINE, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros, ayant son siège social 3 rue du four - 51380 TREPAIL, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 489 277 228 R.C.S. REIMS, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de REIMS et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 19 juin 2025.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 19 juillet 2025.

La société SC GODBILLOT étant propriétaire de l'intégralité du capital social de la société DT LINE, absorbante, et de l'intégralité de celui de la société DTA, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de REIMS, la société DTA, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis, le représentant légal.
M2512642

Avis de dissolution

Le traité de fusion établi le 09 juin 2025 avec la société DTA, société absorbée, Société par actions simplifiée au capital de 7.800 euros, ayant son siège social 19, rue Létis 51430 BEZANNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 440 201 259 RCS REIMS, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 19/06/2025.

En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce et L 236-12 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective des associés de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 19/07/2025.

La société SC GODBILLOT, étant propriétaire de la totalité des actions émises par la société DT LINE et par la société DTA depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de REIMS, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, la société DTA a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2025 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société DTA depuis cette date et le 19/07/2025 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de la société DT LINE et considérées comme accomplies par la société DT LINE depuis le 1^{er} janvier 2025.

L'actif net apporté s'élève à 289.223,55 € pour un passif pris en charge de 207.219,56 €. La société absorbante inscrira la contrepartie des apports de la société absorbée en report à nouveau.

Pour avis, le représentant légal
M2512644

DT LINE
Société par actions simplifiée
capital de 8.000 euros
siège social est 3, rue du Four 51380 TREPAIL
Immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 489 277 228

Avis de fusion

Le traité de fusion établi le 09 juin 2025 avec la société DTA, société absorbée, Société par actions simplifiée au capital de 7.800 euros, ayant son siège social 19, rue Létis 51430 BEZANNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 440 201 259 RCS REIMS, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 19/06/2025.

En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce et L 236-12 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective des associés de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 19/07/2025.

La société SC GODBILLOT, étant propriétaire de la totalité des actions émises par la société DT LINE et par la société DTA depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de REIMS, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, la société DTA a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2025 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société DTA depuis cette date et le 19/07/2025 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de la société DT LINE et considérées comme accomplies par la société DT LINE depuis le 1^{er} janvier 2025.

L'actif net apporté s'élève à 289.223,55 € pour un passif pris en charge de 207.219,56 €. La société absorbante inscrira la contrepartie des apports de la société absorbée en report à nouveau.

Pour avis, le représentant légal
M2512644

POURSUITE D'ACTIVITE

REIMS LASER VISION
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.400 Euros
Siège social :
19B, rue Ponsardin - 51100 REIMS
921 015 632 RCS Reims

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27/10/2025, il résulte que les associés, statuant en application de l'article L. 227 -9 du Code de Commerce, ont décidé la continuation de la société,

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2511669

DISTRUPOL FRANCE
SAS au capital social : 210.000 Euros
Siège social : 6 rue Pierre Semard
51240 Omev
982 049 504 R.C.S. Châlons-en-Champagne

Par décision du 14/11/2025, l'associé unique a décidé, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L_225-248 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
M2512444

DISSOLUTION DE SOCIETE


Etude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

CHRIS AND CO
Société Civile au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 6 rue Bidet
51110 CAUREL
498 410 158 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 20/10/2025, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Madame Corinne SENLIS, épouse de Monsieur Christian MARLIER, demeurant à GOURIN (56110) 50 rue Joseph Le Fur , née à REIMS (51100), le 15 novembre 1958 a été nommée liquidatrice à compter de ce jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixée à : GOURIN (56110), 50 rue Joseph Le Fur .

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Liquidatrice.

M2512468

«SCEA FLAMAIN»
Société civile d'exploitation agricole
Capital social : 366.300 Euros
Siège social :
14 Grande Rue - 51460 HERPONT
Immatriculée au R.C.S. de Châlons en Champagne n° 384 846 309

Suivant assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2025 et à compter de ce jour, les associés ont agréé la dissolution anticipée de la société suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jérôme FLAMAIN, demeurant 205 rue de Plain - 51460 COURTISOLS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et le dépôt légal seront effectués au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511497

AFC QUALITE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 5.000,00 Euros
Siège : 3 rue Ernest Dagonet
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons-En-Champagne
827 576 554

Avis de dissolution

L'AGE du 31/10/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société.

Monsieur Jean-Marie HOLVOËT, demeurant 3 rue Ernest Dagonet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511924

LISE DAVID
Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7 500 Euros
Siège social : 40 rue de Verdun, 51700 VINCELLES
840 142 046 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 28/10/2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Lise DAVID, demeurant 6 place de la Mairie 51700 PASSY GRIGNY, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 40 rue de Verdun, 51700 VINCELLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis : La liquidatrice

M2512322


COMETHIS EXPERTISE COMPTABLE

LINH DU
SAS au capital de 6 000 €
Siège social : 2 Bis Rue Noël
51100 REIMS
RCS de REIMS n°911 656 940

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} DU LINH, demeurant 13 rue de l'Arquebuse 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2512437

LG3S
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 19 rue René Lemaire
51200 EPERNAY
Siège de liquidation : 19 rue René Lemaire 51200 EPERNAY
814 054 821 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Severin LAPIED, demeurant 19 Rue René Lemaire 51200 EPERNAY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 19 rue René Lemaire 51200 EPERNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2512493

LAVANA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : REIMS
51100 195 AVENUE DE LAON
Siège de liquidation : 195 AVENUE DE LAON
51100 REIMS
802 963 942 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur PIERRE LAVANDIER, demeurant 111 rue Paul Vaillant Couturier - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 195 avenue de Laon - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512295

EYES ON WEB
SARL au capital de 500 Euros
Siège social :
46 rue de Talleyrand - 51100 REIMS
791 345 838 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 18/11/2025 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2025, nommé liquidateur M^{me} COUTANT CLAIRE, demeurant 125 rue de Vesle - 51100 REIMS, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de REIMS.
M2512560

S.C. BERGE-VYPIOR
Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social : 29 boulevard de la Paix
51100 REIMS
R.C.S. Reims 484 966 718

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, ayant statué à titre extraordinaire en date du 03 novembre 2025, que les associés ont décidé de procéder à la dissolution et à la liquidation amiable anticipées de la société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Reims dans les plus brefs délais.

Les créanciers de la société, dont les créances sont antérieures à la date de dépôt au Greffe du procès-verbal de l'assemblée, pourront faire opposition au siège de la société dans le délai d'un mois à compter de cette date.

Pour avis : Le liquidateur.

M2512622

EARL «André CODER»
Société en cours de liquidation
Capital social : 7 500 Euros
Siège social : 12 route de Châlons
51150 AIGNY
R.C.S. Châlons-En-Champagne
453 164 048

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2025, la collectivité des associés de l'EARL «CODER» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur André CODER, demeurant 12 route de Châlons - 51150 AIGNY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 12 route de Châlons - 51150 AIGNY, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512667

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CLOTURE DE LIQUIDATION

BAGUELIN PRESTATAIRES VITICOLES
EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 14 rue Jean Moulin
51530 CUIS
RCS de REIMS n°804 091 965

Avis de liquidation

En date du 18/11/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BAGUELIN Charles de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2511760

BOULBEN LOPEZ IMMO
Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 10.000 Euros
Siège social :
48 rue Léonard de Vinci - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
48 rue Léonard de Vinci - 51100 REIMS
828 908 293 RCS Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 9 octobre 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michael BOULBEN, demeurant 48 rue Léonard de Vinci 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30 septembre 2025.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2512267

L.D CONCEPT'IMMO
SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 42 rue du Tortillard, Le Sourdun 51530 SAINT MARTIN D ABLAIS
RCS de REIMS n°849 585 138

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 06/11/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} STOPARZYCK Delphine de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/10/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2512346

SCI GRANDE
SCI au capital de 1000 Euros
Siège social : 11 AVENUE DU MARECHAL LECLERC,
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
840 514 616 RCS de Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 10/11/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. KIZIL TUNCAY, demeurant 6 rue Basse, 51520 SARRY 51520 Sarry pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/11/2025.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Châlons-en-Champagne.
Radiation au RCS de Châlons-en-Champagne
M2512371

L.M.V.M.2
EURL au capital de 1.500 Euros
Siège social : 46 rue Pasteur
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
521 263 285 R.C.S. de Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 02/06/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} GEORGES MARINA, demeurant 24 rue du Cirque - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.
Radiation au R.C.S. de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.
M2512457

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCI ACTIPLACEMENT
SCI au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
4 bis rue de Werlé - 51100 REIMS
380 170 340 279 R.C.S. Reims

L'assemblée du 17/11/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2512544

LG3S
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 rue René Lemaire
51200 EPERNAY
Siège de liquidation :
19 Rue René Lemaire
51200 EPERNAY
814 054 821 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2025 au 19 rue René Lemaire - 51200 EPERNAY, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Séverin LAPIED, demeurant 19 rue René Lemaire - 51200 EPERNAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2512552

onpm
Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

SCI TECHNIQUES ET MATERIAUX
SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social : 26 rue DIDEROT
51430 TINQUEUX
RCS de REIMS n°437 935 208

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DUVAL Roland de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/09/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2512553

INSTALLATIONS SANITAIRES ET THERMIQUES
SASU en liquidation au capital de 13.000 Euros
Siège social :
7 rue de Bezannes
51100 REIMS
Numéro RCS : Reims B 499 468 130

Aux termes des décisions en date du 31 janvier 2025, l'associé unique, M. Brunella Michael, demeurant 7 - rue de Bezannes 51100 Reims, agissant en qualité de liquidateur amiable, a :
- Approuvé les comptes définitifs de liquidation,
- Donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat,
- Et constaté la clôture définitive des opérations de liquidation à compter de ce jour.
En conséquence, la société INSTALLATIONS SANITAIRES ET THERMIQUES est radiée du Registre du commerce et des sociétés de Reims.
Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans à l'adresse du liquidateur, 7 - rue de Bezannes 51100 Reims.
Pour avis, Le Liquidateur M. Brunella Michael
M2512621

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCI DES AUGUSTINES
SCI au capital de 1.524,49 Euros
Siège social : 4 BIS rue Werlé
51100 REIMS
387 654 734 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 17/11/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2512540

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCI ANNABEL
SCI au capital de 1.200 Euros
Siège social : 4 BIS rue de Werlé
51100 REIMS
518 603 279 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 17/11/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2512541

AVIS ADMINISTRATIF

EPERNAY
AGGLOCHAMPAGNE

Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne

Avis d'enquête publique

Projet de zonage assainissement sur le territoire de la commune d'Athis

Par un arrêté communautaire n°2025-804 en date du 16 octobre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du zonage d' assainissement sur le territoire de la commune d'Athis.
A cet effet, Monsieur Jean-Fabrice DEVUNS a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur et Madame Dominique COURTOISON, Commissaire -Enquêtrice suppléante par une décision du 17 septembre 2025 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne.
L'enquête se déroulera à la Mairie de Athis du 19 novembre 2025 à partir de 09h00 (début de l'enquête) au 19 décembre 2025 jusqu'à 17h00 (clôture de l'enquête).
Durant l'enquête, le dossier sera déposé et consultable :
- à la Mairie de la commune d'Athis aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, soit les lundi et mardi de 8h30 à 11h45, les jeudi et vendredi de 14h à 17h ainsi que le samedi de 8h30 à 11h45 en version papier et sur tablette, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations ;
- sur le site internet de la communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne : www.epernay-agglo.fr ;
- sur une tablette disposée à la Mairie de la commune d'Athis pendant la durée de l'enquête (dossier dématérialisé).
Afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public et de recueillir ses observations éventuelles, le commissaire-enquêteur recevra à la Mairie d'Athis :
- Le mercredi 19 novembre 2025 de 9h à 12h, ouverture de l'enquête ;
- Le samedi 6 décembre 2025 de 9h à 12h ;
- Le vendredi 19 décembre 2025 de 14h à 17h, clôture de l'enquête.
La Direction Eau et Assainissement de l'Agglomération d'Epernay peut être sollicitée de toutes demandes d'informations (03.26.56.54.25).

Les intéressés pourront consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre, ouvert à cet effet en mairie d'Athis aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, et durant les permanences du Commissaire enquêteur, ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :
- par correspondance, à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, à la Mairie d'Athis (1 rue Camille Soudant - 51150 ATHIS), commune siège de l'enquête, qui les insérera au registre d'enquête ;
- par mail à l'adresse suivante enquête.zonage.athis@epernay-agglo.fr.
Les observations numériques seront également consultables sur le site www.epernay-agglo.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport énonçant les conclusions motivées sera tenu à la disposition du public à la Communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne et sera consultable pendant un an sur le site internet de la Communauté d'agglomération, www.epernay-agglo.fr.
M2511155

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne)
52 rue Jean le Bon

EPOUX CARREL

Insertion - Changement partiel de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Vincent REGNAULD, Notaire, à BLANCS COTEAUX VERTUS, le 13 novembre 2025, a été conclu un aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE :
M. Thierry Jean-Pierre CARREL et M^{me} Sophie Mireille Jeanne LACUISSE, demeurant à SERMIERS (51500), 25 rue du Franc Mousset.
Nés Monsieur à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 7 mai 1965 et Madame à CHALONS SUR MARNE (51000) le 19 novembre 1965.
Mariés à la Mairie de CONNANTRE (51230) le 31 août 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2512394

EPOUX BEZOT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Brice XIBERRAS, notaire à MONTMORT-LUCY, le 10/11/2025, M. Romain Philippe, Patrick BEZOT, Chauffeur Routier, et M^{me} Ophélie Emma CUVILLIER, Responsable affrètement, demeurant ensemble à ETRECHY (51130), 4 ruelle des Aubraux.
Nés, savoir :
Monsieur à EPERNAY (51200), le 20 novembre 1992.
Madame à REIMS (51100), le 13 juillet 1994.
Mariés à la Mairie de CRUGNY (51170), le 25 mai 2024, sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître XIBERRAS, Notaire à MONTMORT LUCY (51270), le 15 Avril 2024.
Ont aménagé leur régime matrimonial en créant une société d'acquêt en y apportant une maison d'habitation sise à ETRECHY (51130), 4 ruelle des Aubraux cadastrée section A n° 877 et en y incluant une clause de préciput.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Brice XIBERRAS, notaire à MONTMORT-lucy (51270), 7, place du général de Gaulle
Pour avis

M2512412

Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

ÉPOUX MARGAINE/BOUY

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Chantal THIBAUT, notaire à REIMS (Marne) le 28 octobre 2025,
Monsieur Arnaud André Bernard MARGAINE, né à REIMS (51100) le 28 février 1967 et Madame Karine Julienne Angèle BOUY, son épouse, née à REIMS (51100) le 19 août 1968, demeurant à VILLERS-MARMERY (51380), 3 avenue de Champagne, mariés à la mairie de VILLERS-MARMERY (51380) le 7 septembre 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont aménagé leur régime matrimonial comme suit : Monsieur a apporté à la communauté la nue-propriété d'un terrain situé à VILLERS-MARMERY (51380).
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Chantal THIBAUT, notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis.
Pour avis et mention :
Me Chantal THIBAUT, notaire.
M2512498

AVIS DIVERS

M^{me} Denise VAUTRIN

Avis d'envoi en possession

Par testament olographe du 20/03/2022, Madame Denise VAUTRIN née FAGOT née à LIERVILLE (60240) le 16/07/1935 a institué un légataire universel.
Les oppositions pourront être faites dans un délai d'un mois à dater des présentes et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 55 avenue du Général de Gaulle.
Pour avis et mention,
Maître Tanguy MOBUCHON, Notaire.
M2512407

ETUDE NOTARIALE PAIX

M. René JUNIET

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe en date à REIMS (51100), du 7 juin 2018 ;
Monsieur René Pierre JUNIET, en son vivant peintre en bâtiment en retraite, ayant demeuré à REIMS (51100), Rue Fernand Cerveaux, Résidence ROUX ;
Né à REIMS (51100), le 12 mars 1936. Célibataire.
Non soumis à un pacs ou partenariat. De nationalité française.
Décédé à REIMS (51100), le 5 octobre 2025.
A institué un ou plusieurs légataires universels.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Marc JAMANN, Notaire à REIMS (51100), 34A boulevard De La Paix, Notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis.

M2512418

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
132 rue Brossolette T2 au 7^{ème} étage
50,37 m² Carrez - lot 153 - DPE : E 96
500 € - réf : ER.08960
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 37 03 55 14
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2512454

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
4 all Monet T3 au 2^{ème} étage 62,77 m²
Carrez - lot 109 - DPE : D 126 000 € - réf : ER.11415
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2512589

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT CHALONS :
- 1 bis rue Popelin - T4 au 3^{ème} étage - 78.74 m² env - LOT N° 20 - DPE : D - 108 500€ - réf : ER.18182
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07.86.50.25.49.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2512602

ANNONCES LÉGALES
DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : JEUDI 16 HEURES
annoncelegale.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 22/08/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} KNORR Susanne décédée le 14/03/2025. Réf. 0808157174. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2512516

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 04/09/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} HAVOT Mauricette décédée le 01/12/2024. Réf. 0808157194. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2512520

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 04/09/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HILAIRE Patrick décédé le 24/02/2025. Réf. 0808157008. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2512521

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LABALETTE Francis décédé le 06/01/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808148011. M2512522

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MERIAUX Marcel décédé le 10/08/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808137757. M2512523

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} TANET Raymonde décédée le 23/03/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808155819. M2512526

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHÂLONS-EN-
CHAMPAGNE

Jugement du 06 novembre 2025

SAS TBCL, 35 place de la République, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 899 182 539. Restauration rapide. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. M2512354

SAS DAVID AUTO 51, 1 avenue du 106 Ème Régiment d'Infanterie, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 880 906 698. Achat et ventes de véhicules motorisés, locations sans chauffeur, entretien et réparation dont mécanique et carrosserie, Import, Export et toutes démarches administratives de tous véhicules. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. M2512359

SAS MALAU, 1 place du Maréchal Foch, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 931 155 998. Bar brasserie restaurant. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2512362

LIQUIDATION
JUDICIAIRE

Jugement du 06 novembre 2025

LEFEVRE (nom d'usage LEFEVRE (El)) Laurent Philippe, 5 rue du Gué, 51340 Vouillers, RM 918 746 116. Non précisée. Jugement en date du 6 novembre 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 1^{er} septembre 2024. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512363

REDRESSEMENT
JUDICIAIRE

Jugement du 06 novembre 2025

SARL COLINON Alexis, 10 rue de l'Église, 51250 Villers-le-Sec, RCS Châlons-en-Champagne 949 090 492. Activité de Plaquiste et plâtrier. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512353

SARL CHALONS MACONNERIE, 3 avenue Ampère, 51000 Châlons -en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 849 348 586. Entreprise générale du bâtiment ; construction et rénovation tout corps d'état. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512358

SARL LE QUIGNON DE PAIN, 207 avenue de Champagne, 51300 Frignicourt, RCS Châlons-en-Champagne 422 597 021. Boulangerie, Viennoiserie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, revente de produits d'épicerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512364

CLÔTURE POUR
EXTINCTION DU PASSIF

Jugement du 06 novembre 2025

PIEROT (nom d'usage (El)) Daniel, 6 route de Reims, 51600 Suippes, RCS Châlons-en-Champagne 315 072 611. Peinture vitrerie revêtements de sols. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif. M2512361

CLÔTURE POUR
INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 06 novembre 2025

SAS CHAMPAGNE ASSAINISSEMENT, 5 rue d'Ardeuil, 51800 Gratreuil, RCS Châlons-en-Champagne 835 019 522. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2512356

SAS JULIEN GATELLIER, 5 ter rue de la Cense aux Moines, 51130 Soulières, RCS Châlons-en-Champagne 884 839 937. Installation, maintenance et dépannage de tout type de fermeture de l'habitat et de locaux professionnels et de leur automatisme, la mise en place d'isolations intérieures, la pose de plaques de plâtre, la réalisation de travaux d'aménagement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2512360

GREFFE DU TRIBUNAL
DES ACTIVITÉS
ECONOMIQUES DE
PARIS

Jugement du 14 novembre 2025

SAS CLAIRE'S FRANCE, 10 avenue Kléber, 75116 Paris, RCS Paris 342 837 416. Bijouterie fantaisie, accessoires de mode, vente et pose de boucles d'oreilles. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 14/11/2025 arrête le plan de cession au profit de : Société de droit suisse june ch gmbh, SARL à associé unique Carcafrancia,. Sous le n° P202502792. M2512512

SAS CLAIRE'S FRANCE, 10 avenue Kléber, 75116 Paris, RCS Paris 342 837 416. Bijouterie fantaisie, accessoires de mode, vente et pose de boucles d'oreilles. Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 14/11/2025 la liquidation judiciaire sous le numéro P202502792, désigne liquidateur Selafa Mja en la personne de Me Lucile Jouve 41 rue de l'Échiquier 75010 Paris, Selas étude Jp en la personne de Me Jérôme Pierrel 98 boulevard de Sébastopol 75003 Paris,. Maintient la mission de l'administrateur Maintient M^{me} Christine Mariette juge commissaire, maintient Selarl El Baze-charpentier en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, Selarl Thevenot Partners en la personne de Me Aurélia Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire. M2512513

TRIBUNAL DE
COMMERCE DE REIMS

Jugement du 13 novembre 2025

AYDIN (nom d'usage AYDIN) Musa, zone artisanale ou zone d'activité les Cumines Basses, 5 Rue des Cumines, 51390 Virgny. Carreleur. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 9 octobre 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2512347

Jugement du 13 novembre 2025

SARL BISTROT DE LA GARE, 13 rue des Monts de Champagne, 51360 Prunay, RCS Reims 881 909 907. Restauration sur place a emporter ou en livraison de débit de boissons café bar

bar a champagne et bar a vins élaboration et vente de plats cuisines a consommer sur place a emporter ou en livraison achat vente de boissons alcoolisées ou non d'articles d'accessoires et d'équipements lies aux vins de produits du terroir et d'épicerie fine ainsi que de produits régionaux et artisanaux restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2512348

SAS IFR SOLUTION, 8 b rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Reims 904 637 865. Télécommunication et fibre optique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2512349

Jugement du 18 novembre 2025

SARL ST REMI DENTAIRE SARL D'EXPLOITATION, 18 rue Simon, 51100 Reims, RCS Reims 433 920 683. Laboratoire et prothèses dentaires. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. M2512558

SARL EURL SCHWOIB TP, 10 rue du Général Leclerc, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Reims 432 838 142. Travaux publics et particuliers ; terrassements, aménagement vrd démolition, aménagements, macon- nerie et tous corps d'état terrassement aménagement vrd démolition travaux de maçonnerie et tous corps d'état la vente de ferraille. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 août 2026, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2512570

Jugement du 18 novembre 2025

SAS DSB, 4 rue des Moines, 51210 Le Gault-Soigny, RCS Reims 892 664 145. Entreprise generale du batiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2512556

SAS SODIREM, rue Docteur Robert Creusât, 51100 Reims, RCS Reims 952 847 820. Achat et vente de produits et services dans les domaines de l'ameublement, du ménage et de l'équipement du foyer et plus généralement à tous les biens de consommation à l'exception des denrées alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl a.j.c. (me Nicolas Torrano) 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims. M2512557

Ardennes

MODIFICATION
DE STATUTS

SCI VEGETA-LYS
SCI au capital de 1 050 €
Siège social : 5 impasse des Mudellenes
08360 CHATEAU PORCIEN
RCS de SEDAN n°880 317 466

Avis de modification

L'AGE du 01/10/2025 a décidé à compter du 01/10/2025 de nommer en qualité de co-gérante M^{me} MIMOUNE Taous, demeurant 23 avenue des Martyrs 08200 SEDAN en remplacement de M. LECOMPAGNON Cédric, co-gérant, pour cause de démission et de M. PINVIN Alexandre, co-gérant, pour cause de démission.
Modification au RCS de SEDAN.
M2510568

SCEA «BAR-CAILLET»
Société civile d'exploitation agricole
Capital social : 271.560 Euros
Siège social : 26 rue d'Aisance
02000 BARENTON BUGNY
R.C.S. de Saint Quentin
n° 399 661 255

Suivant procès-verbal en date du 29 septembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :
- La démission de Monsieur Luc BAR de ses fonctions de gérant de la société ;
- La nomination de Monsieur Benjamin BEAUDOIN, né le 26 octobre 1995 à REIMS (51100), de nationalité française, demeurant à «La Gentillierie» - 08300 SAINT RÉMY LE PETIT, aux fonctions de gérant sans limitation de durée ;
- Le changement de dénomination sociale de la société, initialement dénommée «BAR-CAILLET», pour la dénommer «BEAUDOIN BAZANCOURT» ;
- Le transfert du siège social de la société à La Gentillierie - 08300 SAINT RÉMY LE PETIT.
Pour avis : La gérance.

SCP Stéphane ROSTOWSKY
Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

Société civile immobilière dénommée G2IL
Siège social à SEDAN (08200)
31 avenue de la Marne
Immatriculée au R.C.S. de Sedan
sous le n°889 546 149

Augmentation de capital

Aux termes d'un acte reçu par Me Stéphane ROSTOWSKY, Notaire à SEDAN, le 13 novembre 2025, il a été procédé à une augmentation de capital, par voie d'apport en nature de deux maisons situées à FLIZE (08160), Rue de la Glacière, évaluées à la somme de deux cent mille euros (200.000,00 €).
MODIFICATION DES STATUTS :
ANCIEN CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €). NOUVEAU CAPITAL : Deux cent un mille Euros (201.000,00 €).
Pour avis.

M2512345

CWA
Colas Willeme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
4 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 25 00 01
CONTACT@C-W-A.FR

BATI CONSTRUCT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 500 euros
Siège social : 25 rue de Carignan
08110 MATTON ET CLEMENCY
893 889 766 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} novembre 2025, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social du 25 rue de Carignan, 08110 MATTON ET CLEMENCY au 1 Place Trouslard 08370 MARGUT à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance

M2512369

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE
Notaires Associés
10 Place du Dr Gairal
08110 CARIGNAN

EARL ROLAND BODSON

Aux termes d'un acte reçu par Me Sophie LAUNOIS, notaire associé à CARIGNAN, le 13 novembre 2025, il a été apporté aux statuts de l'EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE dénommée EARL ROLAND BODSON, au capital de 733.100,00 €, dont le siège est à EUILLY-ET-LOMBUT (08210), 7 grande rue, immatriculée au RCS SEDAN et identifiée au SIREN sous le n°750.603.839, les modifications suivantes :
DENOMINATION : La dénomination de la Société est : EARL DES FRERES ROLAND » [...] SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à EUILLY-ET-LOMBUT (08210) 4 rue Paquis de Neaux.
Les articles 2 et 3 des statuts ont été corrélativement modifiés.
Pour avis et mention.

M2512373

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SIMON SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 58 avenue de Saint Julien
08000 Charleville-Mézières
825 126 329 RCS Sedan

Par délibération en date du 31/10/2025, l'AGE a décidé :
- d'étendre l'objet social à l'activité de vente et location de matériel médical à compter du 01/11/2025 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- de remplacer à compter du 01/11/2025 la dénomination sociale «SIMON SERVICES» par «ESPACE MEDICAL SIMON» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis : La gérance

M2512374

Mes Wilfried ROSSIGNOL et Damien DELEGRANGE
Notaires associés
8 Place Charlemagne
08130 ATTIGNY

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE REMOISE DE LA PORTE DE PARIS

Prorogation de la durée de la société

Suite à l'annonce n° M2511910 en date du 4 novembre 2025, il convenait de lire : «Les associés ont prorogé la durée de la société jusqu'au 30 octobre 2085.»
Pour avis : La gérance

M2512388

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

GRAZIA
Société civile immobilière
au capital de 13 653,27 Euros
Siège social : rue Léon Blum
08000 Charleville-Mézières
398 740 068 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 1/11/2025 la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Anthony Simon demeurant 50 rue de Mézières, 08000 Prix-les-Mézières, pour une durée illimitée à compter du même jour
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Sedan .
Pour avis : La gérance

M2512391

CWA
Colas Willeme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
4 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 25 00 01
CONTACT@C-W-A.FR

GENUS
Société à responsabilité limitée
au capital de 993.000 Euros
Siège social :
5 rue des Manises
08440 VIVIER AU COURT
824 608 830 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 6 novembre 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 165.500 €, pour être ramené de 993.000 € à 827.500 € par rachat et annulation de 16.550 parts sociales.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis : La gérance.

M2512538

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Les Pierres de Diane
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
54 avenue Carnot
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à CHARLEVILLE MÉZIERES (08) du 13/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : Les Pierres de Diane.
SIÈGE : 54 avenue Carnot - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : L'exploitation de chambres d'hôtes, gîtes et plus généralement la location meublée de tous hébergements touristiques de courte durée ; L'exercice d'activités de conciergerie privée ou touristique, de gestion et d'exploitation de locations saisonnières pour compte propre ou pour le compte de tiers, incluant notamment l'accueil des voyageurs, l'entretien, la maintenance, la gestion administrative, commerciale et la communication des hébergements ; La réalisation de prestations de services, de conseil ou de formation dans les domaines de l'hébergement touristique, de la gestion immobilière, du marketing ou de la conciergerie ; La propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ; L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutilites à la société.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENTE : M^{me} Julie Meunier, demeurant 7 chemin de la Fontaine - 08430 GRUYERES.
La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : La présidente.
M2512483



OFFICE NOTARIAL
D'ARCHES
Maître Benjamin
COEURIOT
36 Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SCI DES GRANGES PAVANT

ACTE : reçu par Maître Benjamin COEURIOT du 17 Novembre 2025.
DÉNOMINATION : SCI DES GRANGES PAVANT.
FORME : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE.
CAPITAL SOCIAL : cent quatorze mille sept cent quarante Euros (114.740,00 €).
SIÈGE SOCIAL : WARCQ (08000) 7 Promenade des Pavants.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par location ou autrement sauf en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social sans modifier le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN.
GÉRANCE : M. Hubert LAMBINET demeurant à WARCQ (08000) 24 Promenade des Bertholet.
CESSION DE PARTS SOCIALES : libre entre associés, conjoints et ascendants et descendants.
Pour Avis :
Maître Benjamin COEURIOT.
M2512610



Expertise
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur – BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

VanHost
Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social : 47 rue de la Jussière
08320 VIREUX MOLHAIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à au siège social du 19/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : VanHost.
SIÈGE SOCIAL : 47 rue de la Jussière - 08320 VIREUX MOLHAIN.
OBJET SOCIAL : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutilites à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Valentin HOSTAUX et Madame Charlotte VANVUCHELEN.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis sauf pour les cessions consenties à des associés ou à des ascendants ou descendant du cédant.
L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN -08200.
Pour avis : La gérance.
M2512586

MAT VAL INVEST
Société par Actions Simplifiée
au capital social de 1.000 Euros
Siège Social : 37 Rue de l'Industrie
08120 BOGNY SUR MEUSE

SOCIÉTÉ : MAT VAL INVEST
FORME : Société par Actions Simplifiée
CAPITAL : MILLE (1.000) Euros divisé en CENT (100) actions de DIX (10) Euros
Siège SOCIAL : 37 Rue de l'Industrie - 08120 BOGNY SUR MEUSE
OBJET : - l'acquisition, l'exploitation et la gestion de toutes entreprises industrielles ou commerciales, créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation, et plus généralement l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières, la participation à la constitution, au développement à la gestion et au contrôle de toutes sociétés, et plus généralement, la prise de participation directe ou indirecte et sous toute forme, dans toutes entreprises et dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation groupement ou autrement, - les prestations de services d'assistance et de conseil à ses filiales et participations, - la transaction sur immeubles et fonds de commerces, la gestion immobilière et la négociation des biens, - la prestation de services
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : MILLE (1.000) Euros.
APPORTS EN NATURE : NEANT
PRÉSIDENT : - Monsieur VALET Mathieu, demeurant à BOGNY SUR MEUSE (08120) 37 Rue de l'Industrie
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés :
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sedan
pour insertion, Monsieur VALET Mathieu
Président
M2512368



Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

MHA
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
23 rue Basse - 08160 SAINT MARCEAU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 17/11/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : MHA.
SIÈGE SOCIAL : 23 rue Basse - 08160 SAINT MARCEAU.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ; La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Madame Mélanie GREGOIRE, demeurant 23 rue Basse - 08160 SAINT MARCEAU.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions entre associés ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2512597

SCI M2CR HORIZON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 13/11/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI M2CR HORIZON
Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers.L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers.
Siège social : 7 BD DES PETITS MONTS, 08300 RETHEL
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Co-gérance : M. CASTAGNET MATHIEU 2 ALLEE ATHOS 08300 RETHEL et M^{me} ROMAGNY CAROLINE 38 RUE THIERS 08300 RETHEL
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, et ascendants ou descendants des associés, même si l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés en ce compris le conjoint ou le partenaire pacsé, qu'après agrément.
LA GERANCE
M2512324

BANTROMA INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME JURIDIQUE : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : BANTROMA INVEST.
SIÈGE SOCIAL : Ferme de Presles à VILLY (08370).
OBJET : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat, et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, licences, marques et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.
M2512456

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 5.000 €.
PRÉSIDENT : Monsieur Benjamin BRICAU, demeurant Ferme de Presles à VILLY (08370).
IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).
Pour avis : Le président.
M2512655

«DU ROUSSELET»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 4 novembre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCEA
DÉNOMINATION : «DU ROUSSELET»
SIÈGE SOCIAL : 4 rue du Rousselet - 08310 MACHAULT
OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
CAPITAL SOCIAL : 10 000 € divisé en 1 000 parts de 10 €.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité des voix exprimées.
GÉRANCE : Monsieur Benjamin VAUCHELET, demeurant 1 Rue du Rousselet - 08310 MACHAULT, et Monsieur Romain SCHEUER, demeurant 4 rue de la Providence - 08310 SAINT -ETIENNE-A-ARNES, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN
Pour avis : La gérance.
M2512387

B&F DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 8 rue de la République
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Charleville-Mézières du 14 Novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : B&F DIFFUSION.
Siège social : 8 rue de la République - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Objet social : Achat et vente de vêtements de prêt à porter, chaussures, bijoux fantaisies, maroquinerie, accessoires divers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 10.000 €.
Gérance : Frédéric RAAB demeurant Ferme du lac de Bairoin à 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2512450

POURSUITE D'ACTIVITE



Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

PÈRE & FILS PRO-ETANCHE
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 avenue Louis Tirman
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
879 481 463 R.C.S. Sedan

Par décision du 17/10/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le président.
M2512456



SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

JP (symbole infini)
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 94 ruelle du Petit Pré
08150 ROUVROY-SUR-AUDRY
922 084 066 R.C.S. Sedan

Suivant délibérations en date du 29 septembre 2025, l'assemblée générale, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce (sur renvoi de l'article L 227-1 dudit code), a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.
M2512534

CAPADOS
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 100 Euros
Siège social : 24 avenue Roger Posty
08320 VIREUX MOLHAIN
480 248 228 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 7 juillet 2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Gérance.
M2506558

LE GARAGE
SAS au capital de 500 Euros
Siège social :
1 pl de la Gare - 08200 SEDAN
978 935 807 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 17/11/2025 l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2512640

DENIZ KEBAB
SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
25 av jean-baptiste clément
08500 REVIN
980 348 023 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 17/11/2025 l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2512653

DISSOLUTION

DE SOCIETE



Expertise Comptable

LIONEL BIHIN
Société civile Professionnelle
Au capital de 164 644,94 euros
Siège social : 1 Place de l'Abbatiale
08210 MOUZON
Siège de liquidation :
1 rue de l'Abbatiale
08210 MOUZON
394 380 281 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 17 juillet 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17 juillet 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Lionel BIHIN, demeurant 3 Place de l'Abbatiale 08210 MOUZON, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de l'Abbatiale 08210 MOUZON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2512452

2MORROW TRACK
Groupement Européen d'intérêt Économique constitué sans capital
Siège social : Communauté de communes Ardennes Thiérache, 6 impasse de la Fontaine - 08260 MAUBERT FONTAINE
829 164 250 R.C.S. Sedan

En date du 20/10/2025, l'AG a décidé la dissolution du groupement, nommé liquidateur M. Quentin NOAILLON - Conseil Départemental des Ardennes, Hôtel du Département, CS20001 - 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX et fixé le siège social de la liquidation chez le liquidateur.
Pour radiation au R.C.S. de SEDAN.
M2512466

EARL «LETISSIER Reynald»
Société en cours de liquidation
Capital social : 91.469,41 Euros
Siège social : 16 rue du Bois d'Argent
08300 NEUFLIZE
R.C.S. Sedan 421 372 269

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 04/11/2025, la collectivité des associés de la société civile «LETISSIER Reynald» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04/11/2025 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Marie-Pierre LETISSIER née HARLAUT, demeurant 16 rue du Bois d'Argent - 08300 NEUFLIZE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 16 rue du Bois d'Argent - 08300 NEUFLIZE, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Pour avis : La liquidatrice.
M2512551

CLOTURE

DE LIQUIDATION

AMBULANCES TAXIS SOHIER
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 100 000 Euros
Siège de liquidation : 12 RUE PRINCIPALE
08250 CHEVIERES
410 278 923 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 30 octobre 2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation clos au 31.08.2025, déchargé Monsieur Pascal SOHIER, demeurant 12, Rue Principale à CHEVIERES (08250), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur
M2512425

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 27/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KOBSCHE Michel décédé le 30/10/2023. Réf. 0808157319. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512517

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 27/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LABBE Marie décédée le 12/02/2009. Réf. 0808157314. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2512518

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 27/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PIERLOT Patrice décédé le 25/09/2023. Réf. 0808157323. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2512519

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CHEVALLIER Georges décédé le 15/01/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808152533. M2512525

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

MICHAUX LOGISTIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 12.000 Euros

Siège social : Zone Industrielle, Route de Montimont 08350 DONCHERY 499 406 551 R.C.S. Sedan

Par décision du 13 novembre 2025, la société MONNIER BORSU SOTRADEL en abrégé «M.B.S.», société anonyme à conseil d'administration au capital de 450.000 €, dont le siège social est Zone Industrielle - 08350 DONCHERY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 785 520 727 R.C.S. SEDAN a, en sa qualité d'associée unique de la société MICHAUX LOGISTIQUE, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société MICHAUX LOGISTIQUE au profit de la société MONNIER BORSU SOTRADEL en abrégé «M.B.S.», sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de SEDAN. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SEDAN, 1 rue de la Comédie - 08200 SEDAN.

Pour avis : La gérance. M2512366

AVIS DIVERS

SELARL Sophie COLLET-MONOD et Gauthier ENEAU
Notaires Associés
1 rue de l'Hôtel de Ville
08460 SIGNY L'ABBAYE

M. Jean-Marie TERESZKIEWICZ

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe en date à LA HARDOYE (08) du 16 avril 2018, Monsieur Jean-Marie TERESZKIEWICZ, en son vivant demeurant à ROCQUIGNY (08460), 2A rue Jean Brosse La Hardoye, né à SORCY BAUTHEMONT (08270), le 16 octobre 1949, décédé à REIMS (51100), le 18 mars 2024, a institué un légataire universel.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Sophie COLLET-MONOD, Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis. M2512396



SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR
10 rue de l'Aisne - 08400 VOULZIERES

Commune de GRANDHAM (08250)

Avis de vente de parcelle boisée en application de l'article L 331-19 du Code forestier

Vendeurs :
- Monsieur Raymond THIERY, demeurant à NOUZONVILLE (08700), 24 rue du Repos ;
- Monsieur André Marcel THIERY, demeurant à AUBAGNE (13400), 34 rue du Jeux de Ballon ;
- Madame Jacqueline Thérèse Odette THIERY, demeurant à GRANDPRE (08250), 17 Rue du Clos, Rendent public par la présente insertion la vente de parcelles boisées conformément à l'article L 331-19 du Code forestier.

Désignation :
Sur la commune de GRANDHAM (08250), dont l'assiette foncière est constituée des parcelles suivantes :
Section ; Numéro ; Lieudit ; Nature ; ha ; a ; ca ;
- ZA ; 50 ; HORVA ; TAILLIS ; 0 ; 18 ; 85 ;
- ZA ; 81 ; LA MAGUINET ; TAILLIS ; 0 ; 21 ; 28.

Contenance Totale : 0ha 40a 13ca.
Moyennant le prix de : MILLE DEUX CENTS € (1.200,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës aux parcelles objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Frédéric INFANTINO, notaire à GRANDPRE (08250), 6 rue de Montflix, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus-indiqués.

Pour unique insertion : Le notaire. M2512451

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 13 novembre 2025

SAS NOUVELLE BRASSERIE DUCALE, 16 place Ducale, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 803 871 805. Restauration traditionnelle, activités de bar, restauration sur place et à emporter. Jugement en date du 13 novembre 2025 modifiant le plan de redressement. M2512355

Jugement du 13 novembre 2025

SAS CB ASSOCIES (CBA), 10 avenue du Président Roosevelt, 08600 Givet, RCS Sedan 818 657 926. Plomberie chauffage électricité énergie renouvelable. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2512357

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 13 novembre 2025

SAS ISOL ARDENNES, 44 rue Ferroul, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 948 059 688. Travaux de bâtiment (isolation thermique des murs par l'extérieur, ravalement des façades d'immeubles, couverture étanchéité, bardages, maçonnerie, revêtement du sol, Peinture, Placo plâtre Ba13). Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512432

SAS VITA FORCE, 91 bis rue Voltaire, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 952 861 151. Salle de musculation et de remise en forme. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512435

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 13 novembre 2025

SAS A.B.ARDENNES CONSTRUCTIONS, rue de la Gravelure, 08460 Saint Marcel, RCS Sedan 812 312 668. Gros œuvre, maçonnerie générale, couverture, charpente, terrassement, voirie et réseaux divers, aménagement extérieur de tout type, isolation, cloison, carrelage, location de matériels de travaux publics ou autres avec ou sans chauffeur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 janvier 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512430

SARL EURL LA LOGE, 5 rue du Parc, 08110 Carignan, RCS Sedan 851 303 842. La coiffure mixte en salon et à domicile, la réalisation de soins esthétiques et corporels, l'activité de solarium, la vente de tous produits et accessoires liés à ces activités. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 février 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512431

SAS KP RENOVATION, 13 bis rue des Mésanges, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 979 893 443. Peinture et enduit. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 avril 2025, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel Elodie Bayle, prise en la personne de Maître Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512433

ZAGHDANE (nom d'usage ZAGHDANE (El)) Karim, 19 lotissement du Chenet, 08500 Revin, RCS Sedan 409 181 211. Installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 octobre 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2512434

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ECONOMIQUES DE PARIS

Jugement du 14 novembre 2025

SAS CLAIRE'S FRANCE, 10 avenue Kléber, 75116 Paris, RCS Paris 342 837 416. Vente de bijouterie fantaisie, accessoires de mode pose de boucles d'oreilles. Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 14/11/2025 la liquidation judiciaire sous le numéro P202502792, désigne liquidateur Selata Mja en la personne de Me Lucile Jouve 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris, Selas étude Jp en la personne de Me Jérôme Pierrel 98 boulevard de Sébastopol 75003 Paris., Maintient la mission de l'administrateur Maintient M^{me} Christine Mariette juge commissaire, maintient Selarl El Baze-charpentier en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, Selarl Thevenot Partners en la personne de Me Aurélia Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire. M2512572

SAS CLAIRE'S FRANCE, 10 avenue Kléber, 75116 Paris, RCS Paris 342 837 416. Vente de bijouterie fantaisie, accessoires de mode pose de boucles d'oreilles. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 14/11/2025 arrête le plan de cession au profit de : Société de droit suisse june ch gmbh.SARL à associé unique Carcafrancia, Sous le n° P202502792. M2512573

Aube

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

SYL-DANE

Dans l'annonce parue le 14/11/2025 via matot-braine.fr, Département 10 - Aube, concernant une cession de fonds de commerce signée entre M^{me} Sylvette TOUPENET et M^{me} Elodie LECLERT, il convient d'indiquer que l'acte a été enregistré au SPFE de l'AUBE, le 05/11/2025 - Dossier 2025 00026080, référence 1004P01 2025 A 01913 « M2512479



LA CREPERIE

Avis de cession

Suivant acte reçu par Maître Frank KOSMAC, le 17 novembre 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 19 novembre 2025, référence 2025N1235,

Madame Patricia JOLY, demeurant à BAR SUR SEINE (10110), 146 Grande Rue de la Résistance, faisant l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 342 316 338,

A cédé à la société dénommée L'INSTANT BRETON, Société par actions simplifiée, au capital de 5.000,00 €, dont le siège social est à BAR SUR SEINE (10110), 146 Grande Rue de la Résistance, connu sous le nom de LA CREPERIE.

Moyennant le prix de 150.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 144.200,00 €.
- matériels, mobiliers et agencements : 5.800,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE (10110), 9 faubourg de Bourgogne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Maître Frank KOSMAC. M2512641

CONSTITUTION DE SOCIETE



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SCI GUIGUET
Société civile immobilière au capital de 2 000 euros
Siège social : 27 rue du fossé, 10500 DIENVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI GUIGUET

Siège social : 27 rue du fossé, 10500 DIENVILLE

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Patricia GALTON, ayant pour nom d'usage GUIGUET, demeurant 27 Rue du Fossé, 10500 DIENVILLE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance. M2512317



MS IMMOBILIER Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 18 novembre 2025, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MS IMMOBILIER.

Objet social : La Société a pour objet :

1. L'acquisition, amiable ou par voie d'adjudication, en vue de leur revente, de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, à usage d'habitation, industriel, commercial, professionnel ou agricole,
- Le réaménagement, la reconstruction partielle ou totale de ces biens immobiliers,
2. L'acquisition de tous terrains à bâtir, avec ou sans constructions à démolir, à conserver ou à réhabiliter, ainsi que tous droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits immeubles ;
- l'aménagement et la construction sur lesdits terrains, de toutes constructions à usage d'habitation, industriel, commercial, professionnel ou autre ;
- La vente des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;
3. l'acquisition, la construction, la prise à bail ou à crédit-bail de tous immeubles et terrains ;
- l'administration et l'exploitation par location ou autrement desdits terrains et immeubles ;
- l'entretien et éventuellement l'aménagement de ces biens ;
- la vente, l'échange ou l'apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.
4. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher aux opérations ci dessus décrites, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de

souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

5. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 23 Grande Rue - 10250 GYE SUR SEINE.

Capital : 1.000 €, soit un apport réalisé par ses associés :

- La Société SAS FEVRIER HOLDING d'un montant de 500 € ;
- La société Holding MDO d'un montant de 500 €.

Dirigeants :

Le premier Président de la Société nommé aux termes des statuts sans limitation de durée est :

- La Société SAS FEVRIER HOLDING SAS au capital de 1.000 €, dont le siège est sis 23 Grande Rue - 10250 GYE - SUR-SEINE. Immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 992 846 030 .

Le premier Directeur général de la Société nommé aux termes des statuts sans limitation de durée est :

- La Société HOLDING MDO, SASU au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 43 rue du Chanois - 39100 AUTHUME. Immatriculée au R.C.S. de LONS-LE-SAUNIER sous le numéro 908 160 385

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Président. M2512575

FINANCIERE SPIDER 3

Par acte SSP du 10/11/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FINANCIERE SPIDER 3

Objet social : La prise de participations dans toutes entreprises

Siège social : 5 rue des Epinettes 10160 Paisy-Cosdon.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. CAMPION SYLVAIN, demeurant 44 rue de fleurus 75006 Paris

Clause d'agrément : cession libre tant que la société demeure unipersonnelle.

Immatriculation au RCS de Troyes M2512399

LRN CAPITAL Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA RIVIERE DE CORPS (10) du 20/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : LRN CAPITAL.

SIÈGE : 23 avenue du Général Lederc - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 1.000 €. OBJET SOCIAL : Services des sociétés holding : Détention de titres, prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, gestion de portefeuille de participations. La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales ; Services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers, à titre purement interne au groupe. Apporteur d'affaires. La fourniture de prestations de services administratives, commerciales, et de gestion. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises au respect du droit de préemption des associés et sont soumises à l'agrément préalable de tous les autres associés.

PRÉSIDENT : M. Alexandre LAURAIN, demeurant 23 rue du Commerce - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES (10).

Pour avis : Le président. M2512657

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

argos
EXPERTISE COMPTABLE

EURL LETOILE Plomberie Chauffage
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 500 €uros
Siège social : 5 rue des Hauts Trévois 10000 TROYES

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 15 novembre 2025 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
DENOMINATION : LÉTOILE Plomberie Chauffage
SIEGE SOCIAL : 5 Rue des Hauts Trévois 10000 TROYES
OBJET : Toutes activités de plomberie et chauffage : installation, entretien, maintenance, équipement de chauffage et sanitaire.
CAPITAL : 500 euros
GERANCE :
Monsieur Maxence LÉTOILE demeurant 2 bis impasse du Marraud 10600 BARBEREY SAINT SULPICE.
CESSION DE PARTS :
1 Toutes cessions de parts sociales entre associés sont libres.
2 Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins la majorité des parts sociales.
IMMATRICULATION : au RCS de TROYES

Pour avis

M2512494

Maître Marie-José MATHIEU,
Notaire à ESSOYES

DE LA CHENEVIERE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Marie-José MATHIEU, notaire associée à ESSOYES (10), 58 rue Gambetta, le 13 novembre 2025, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Objet social : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, mise à disposition à titre gratuit au profit d'un associé et l'aliénation (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément.
Dénomination sociale : DE LA CHENEVIERE.
Siège social : 1 bis chemin de la Chenevière, ESSOYES (10360).
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation.
Capital social : MILLE € (1.000,00 €), constitué par apports en numéraire.
Cession de parts : libres entre associés et au profit de descendants d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable unanime des associés.
Gérants : Monsieur Franck THIVET et Madame Claire THIVET née CINTRAT, demeurant 1 bis chemin de la Chenevière - 10360 ESSOYES.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis, le notaire.

M2512503

VINIFERA

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Julien LAPIERRE, en date du 19 novembre 2025, à BAR SUR SEINE.
DÉNOMINATION : VINIFERA.
FORME : Société civile immobilière.
SIÈGE SOCIAL : 67 Grande rue - 10110 LANDREVILLE.
OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.
MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.
CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Agrément à l'unanimité des associés pour toutes mutations de parts.
GÉRANT : Monsieur Benoit DOUSSOT, demeurant 67 Grande rue - 10110 LANDREVILLE.
La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis :
Me Julien LAPIERRE.

M2512645

MODIFICATION DE STATUTS

bac | boileau
avocats conseils

SNC MPL INVEST
Société en nom collectif au capital de 1.000 €uros
Siège social : 18 rue Jean Monnet 10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC 898 692 397 R.C.S. Troyes

Avis de transformation

Par décisions unanimes des associés du 15/11/2025, il a été décidé la transformation de la Société en Société civile immobilière à compter du même jour.
Anciennes mentions :
- Forme : SNC.
- Dénomination : SNC MPL INVEST.
- Objet : « La Société a pour objet, directement ou indirectement :
La location meublée d'immeubles à usage d'habitation ;
L'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, y compris en démembrement de propriété,
Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement,
La participation de la Société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusions, alliances, ou association en participation ou groupements d'intérêt économique. »
Gérant : Monsieur Pierre-Maurice LEDENT.
Nouvelles mentions :
- Forme : Société par actions simplifiée.
- Dénomination : MPL INVEST.
- Objet : « L'acquisition, la vente, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société est ou pourrait devenir propriétaire, y compris en démembrement de propriété,
Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil ».
Président : Monsieur Pierre-Maurice LEDENT, né le 11 avril 1974 à MONTREUIL SUR MER (62) demeurant 50 rue de la République - 10150 CRENEY PRES TROYES.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal à son nombre de parts sociales.
AGREMENT : agrément donné par décision de l'assemblée générale ordinaire statuant à la majorité d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital.
La durée, le siège social et la date de l'exercice restent inchangés.
Le capital reste fixé à 1.000 €.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

GROUPEMENT FORESTIER FAMILLE PLAS
Groupelement forestier au capital de 512.000 €uros
Ancien siège social : 16 rue de la Paix - 10000 TROYES
Nouveau siège social : 1 Chemin de Sommevoire 10200 BAR SUR AUBE 901 603 472 RCS Troyes

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la collectivité des associés du groupelement forestier «GROUPEMENT FORESTIER FAMILLE PLAS» a décidé de transférer le siège social du 16 rue de la Paix 10000 TROYES, à l'adresse suivante : 1 Chemin de Sommevoire 10200 BAR SUR AUBE, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 (Siège social) des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2512065

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

TROYES PARE BRISE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
porté à 29 380 euros
Siège social : 4 rue des Barolais 10120 ST ANDRE LES VERGERS 327 629 754 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 28 août 2025 a décidé de réduire le capital social de 20 620 euros pour le ramener de 50 000 euros à 29 380 euros par voie de rachat et d'annulation de 1 031 actions.
Le président a constaté en date du 12 novembre 2025 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt euros (29 380 euros).
Pour avis : Le président

M2512262

JULIA MIANO
AVOCAT À LA COUR

DEPOT PIECES AUTO
Société par actions simplifiée au capital social de 10.000,00 €uros
Siège social : 558 route de Troyes 10120 SAINT GERMAIN R.C.S. Troyes n° 795 298 801

Par décision en date du 27 octobre 2025, la collectivité des associés de la société DEPOT PIECES AUTO réunie en assemblée générale extraordinaire, a décidé de transférer le siège social au 69 bis rue Jean-Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis et mention, Le président.

M2512397

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

SARL ANDRE PERNET

Aux termes d'une décision en date du 25/10/2025, les associés de la SARL ANDRE PERNET au capital de 3.000 € ayant son siège social 4 rue des Mures - 10200 VERNONVILLIERS et immatriculée au R.C.S. TROYES n° 490 970 282, ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location d'engins et de matériels, avec ou sans chauffeur, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2512409

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

QUEEN MARY
Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €uros
Siège social : Port Dienville - 10500 DIENVILLE R.C.S. Troyes 850 062 308

Aux termes du procès-verbal de décisions d'associée unique en date du 1^{er} octobre 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 136 rue Nationale - 10200 BAR SUR AUBE, à compter du 1^{er} octobre 2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2512504

H8 CONSEIL
AVOCATS ASSOCIÉS

BAR GD

Le 13/11/2025, l'associé unique de la société BAR GD, SARL au capital de 8.000 €, dont le siège social est 2 bis route de la Paume à BAR SUR AUBE (10200), 992 305 383 R.C.S. TROYES a décidé de transférer le siège social à BAR SUR AUBE (10200), Rue Louis Desprez, à compter du même jour conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts qui a été modifié en conséquence.
M2512458

POK
Forme : SAS
Capital social : 1.000.000 €uros
Siège social : 18 cours Antoine Lavoisier 10400 NOGENT SUR SEINE R.C.S. Troyes 998 457 808

Par décision du 25 octobre 2025, M^{me} Alexandra GRANDPIERRE a été nommée présidente en remplacement de M. Bruno GRANDPIERRE, démissionnaire. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
M2512480

COLLARD TERRASSEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros
Siège social : 7 rue de la Faïencerie 10500 RADONVILLIERS 904 144 623 R.C.S. Troyes

Aux termes de décisions en date du 1^{er} novembre 2025, les associés ont décidé :
- De porter le capital à la somme de 100.000 € ;
- De transférer le siège social du 7 rue de la Faïencerie - 10500 RADONVILLIERS, au 59 Grande Rue - 10500 RADONVILLIERS, à compter de la même date ;
- Et de modifier en conséquence les statuts.
Inscription modificative au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2512535

MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE DES URSULINES
Société interprofessionnelle de soins ambulatoires au capital variable minimum de 120 €uros
Siège social : 17 rue Raymond Poincaré 10000 TROYES 911 104 362 RCS Troyes

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 11/05/2023 : M^{me} Dailia BRADJA, demeurant 7 rue Jean Moulin - 10410 SAINT PARRÉS AUZ TERTRES, a été nommé en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de M^{me} Sylvie LE DOURNER-DELOISY.
Modification sera faite au Greffe du TC de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2512547

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018 51686 REIMS CEDEX 2

MAISON BONNET
Société par actions simplifiée au capital de 8.500.000 €uros
Siège social : 138 rue du Général de Gaulle 10340 LES RICEYS 316 619 790 RCS Troyes

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 31 octobre 2025 que le capital social a été augmenté de 982.500 € par voie d'apport en nature et porté de 8.500.000 € à 9.482.500 €.

Le Président.

M2512567

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ASI
Société par actions simplifiée au capital de 60.000 €uros
Siège social : 171 Route d'Auxerre 10430 ROSIERES-PRES-TROYES 493 214 837 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 17/11/2025, il a été décidé de nommer en qualité de directeurs généraux pour une durée indéterminée à compter du 17/11/2025 :
- La société 2L GESTION, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est sis 9 Square François Bonlieu - 10440 LA RIVIERE-DE-CORPS, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 993 681 766 ;
- La société SGHOPE, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est sis 5 Faubourg de Champagne - 10260 FOUCHERES, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 993 657 899 ;
- La société D2M HOLDING, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est sis 16 Bis, rue Maurice BOUCHOR - 10000 TROYES, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 993 659 093.
L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2512638

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

MANYTOU
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €uros
Siège social : 6 rue du Moutot - 10150 LAVAU RCS Troyes 917 553 935

Aux termes de l'acte constatant les décisions des associés en date du 20/10/2025, il a été décidé d'adopter la dénomination LAPAR au lieu et place de MANYTOU et ce à compter du 20/10/2025.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2512668

DISSOLUTION DE SOCIETE

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

MCD COIFFURE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège social et de liquidation : 66, avenue Général Leclerc 10300 STE SAVINE 489 312 405 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 29 juillet 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 juillet 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Fanni LETISSERAND, demeurant 2, rue du Lieutenant Simphal Grange l'Eveque 10300 MACEY, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2508538

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

BARBAROC
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 14 rue Aristide Briand 10000 TROYES 980 183 636 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur la société ORESTE.U, représentée par son Président, Monsieur Philippe ULRYCK, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511839

SCI DE L'ETOILE
Société civile immobilière en liquidation au capital de 287.500 €uros
Siège social : 3 bis ruelle des chats - 10000 TROYES
Siège de liquidation : 2 rue des quinze vingts 10000 TROYES 842 131 518 RCS Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'Associé unique, le 20 novembre 2025, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de l'associé.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur LEVY Nicolas, demeurant 2 rue des Quinze Vingts à TROYES (10000) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2 rue des Quinze Vingts 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2512648

CHAMPAGNE FRANÇOIS-DYJA
SCEV au capital de 10.000 €uros
Siège social : 7 rue des Vaucelles 10340 LES RICEYS R.C.S. Troyes 423 326 628

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 juillet 2024 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé M. Gilles FRANÇOIS, demeurant 7 rue des Vaucelles - 10340 LES RICEYS, en qualité de liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2512055

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne



SELASU Déolinda Carla PINCHOT
Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinchot@notaires.fr

SCI EDITHA

Avis de dissolution de société

Par assemblée en date du 22 octobre 2025 il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile dénommée SCI EDITHA, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital social : cinquante neuf mille cinq cents Euros (59.500 divisé en 5.950 parts sociales).

Siège social : 13 rue des Epinettes - 10160 PAISY COSDON.

Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le n° 422 446 278.

Objet social : Acquisition, gestion, administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers ainsi que la construction.

Constituée pour une durée de 99 années.

Liquidateur de la société : Monsieur Antonio Augusto DA SILVA NUNES, retraité, demeurant à PAISY COSDON (10160), 11 bis rue des Epinettes.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2512370

CLOTURE DE LIQUIDATION



Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

INFO@MEDIA SERVICES SARL

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de la société INFO@MEDIA SERVICES, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 5.000 €, dont le siège social est 125 Grande rue de la Résistance - 10110 BAR SUR SEINE, R.C.S. TROYES 493 388 896, réunie le 28/10/2025, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 30/06/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis, le liquidateur.

M2512563

SARL TORCHET

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 14 RUE SAINT VINCENT
10370 VILLENAUXE LA GRANDE
RCS de TROYES n°507 689 461

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. TORCHET FREDERIC de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

FREDERIC TORCHET

M2512574



SCI M.J.R.B.
Société civile immobilière
au capital de 60.980 Euros
Siège social :
31 rue Emile Buck
10440 LA RIVIERE DE CORPS
432 369 304 RCS Troyes

L'AG du 06/11/2025 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M^{me} Blandine PAUGET -BOURLON, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés auprès du RCS de TROYES.

M2512565



SELASU Déolinda Carla PINCHOT
Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinchot@notaires.fr

SCI EDITHA

Avis de liquidation de société

Par assemblée en date du 13 novembre 2025 il a été décidé la liquidation avec effet à cette date, de la société civile dénommée SCI EDITHA, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital social : cinquante neuf mille cinq cents Euros (59.500 divisé en 5.950 parts sociales).

Siège social : 13 rue des Epinettes - 10160 PAISY COSDON.

Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le n° 422 446 278.

Objet social : Acquisition, gestion, administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers ainsi que la construction.

Constituée pour une durée de 99 années.

Liquidateur de la société : Monsieur Antonio Augusto DA SILVA NUNES, retraité, demeurant à PAISY COSDON (10160), 11 bis rue des Epinettes.

Quitus a été donné à l'unanimité au liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2512372

AVIS DIVERS



Maître Virginie LEROY
Notaire

Madame Monique Georgette JANNY

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 2 NOVEMBRE 2020, Madame Monique Georgette JANNY, née à TROYES, le 11 janvier 1936, demeurant à TROYES (10000), 98 rue de Preize, célibataire, décédée à TROYES, le 22 octobre 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Virginie LEROY, suivant procès-verbal en date du 18 novembre 2025, dont une copie authentique a été reçue par TROYES tribunal judiciaire de .

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Virginie LEROY, notaire à BAR SUR SEINE (10110), notaire chargé du règlement de la succession.

M2512561



Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne)
52 rue Jean le Bon

M^{me} Sophie HUL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 avril 2024,

Madame Sophie HUL, en son vivant Retraitée, demeurant à TROYES (10000) 17 rue des Terrasses La Providence,

Née à TROYES (10000), le 10 octobre 1939.

Veuve de Monsieur Dominique Gabriel Lucien BREGY et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à TROYES (10000) (FRANCE), le 18 juin 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent REGNAULD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BLANCS-COTEAUX-VERTUS (Marne), 52, rue Jean le Bon, le 13 novembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent REGNAULD, Notaire susnommé, référence CRPCEN : 51011, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2512377



SARL Eric REMY NOTAIRE
20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

M Jean-Pierre TIRI

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 septembre 2017, M Jean-Pierre TIRI, décédé à TROYES (10000), le 2 août 2025 a consenti un legs universel, lequel a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric REMY, Notaire susnommé le 13 novembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé chargé du règlement de la succession, CRPCEN : 10032, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Maître Eric REMY

M2512473

M. René POMMIER

Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 26 mars 2021, Monsieur René, Paul POMMIER, né(e) 75010 Paris, le 4 janvier 1939, demeurant à 19 impasse de la Prairie Porte n°4 - 51310 ESTERNAY, veuf(ve) de Madame Marcelle GEENS, décédé(e) à ROMILLY SUR SEINE (10) le 27 novembre 2024, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucile MATHIEU PERRAULT, 4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE, le 30 septembre 2025, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 13 novembre 2025.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucile MATHIEU PERRAULT. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2512531

M^{me} Paulette BOUILLOT

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à SAINT PHAL (Aube) du 19 septembre 2019, Madame Paulette BOUILLOT veuve TAILLEBOIS, demeurant 4 rue de l'Herminette à BOUILLY (Aube), née le 02/11/1926 à PARIS (75014), décédée à BOUILLY (10320), le 25/09/2025, a institué un légataire universel.

Ce testament ont été déposé au rang des minutes de Me Gylaine SAUDAN-NALTET, Notaire à ERVY LE CHATEL, suivant procès-verbal du 19 novembre 2025, dont la copie authentique a été adressée au greffe du tribunal judiciaire de TROYES.

Conformément à l'alinéa 3 de l'article 1007 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même Code.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Gylaine SAUDAN-NALTET, Place de la Mairie - 10130 ERVY LE CHATEL, Notaire en charge de la succession de Madame Paulette BOUILLOT veuve TAILLEBOIS. En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.

Pour insertion.

M2512588

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE



Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DES TILLEULS

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de médecins au capital de 15.000 Euros

Siège social :
122 avenue du Général de Gaulle
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
487 772 626
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de dissolution

Suivant décisions unanimes des associés en date du 12 novembre 2025 de la société Imagerie Médicale du Triangle, société d'exercice libéral par actions simplifiée de médecins, au capital de 96.500 €, ayant son siège social 60 avenue de la République - 52100 SAINT DIZIER, identifiée sous le numéro 537 463 077 R.C.S. CHAUMONT, il a été constaté la réalisation à la date du 12 novembre 2025 de la fusion par voie d'absorption de la société Centre d'Imagerie Médicale des Tilleuls et par voie de conséquence la dissolution sans liquidation de la société Centre d'Imagerie médicale des Tilleuls du seul fait de la réalisation définitive de la fusion et ce, à compter du 12 novembre 2025.

Pour avis : Le représentant légal.

M2512380

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 23/07/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de CANNOUX Joe décédé le 14/08/2024. Réf. 0808152399. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2512515

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} SALMON Annie décédée le 06/04/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218148317.

M2512524

Aisne

CONSTITUTION DE SOCIETE



Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN
Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne)
26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris

LOUVIERE DE CROIX

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN , Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne), 26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris , le 14 novembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : LOUVIERE DE CROIX.

Le siège social est fixé à : TRELOU SUR MARNE (02850), 15 rue Musset Chassins.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Cinq cents Euros (500,00 €).

Les apports sont libérés.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Louis THEVENET, demeurant CROIX (59170), 372 rue Verte.

La société sera immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.

Pour avis : Le Notaire.

M2512392

POURSUITE D'ACTIVITE



JUMAROLA
Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 Euros
Siège social : Avenue de l'Europe - Rue de la Plaine
02400 CHATEAU-THIERRY
441 320 165 R.C.S. Soissons

En application de l'article L 225-248 du code com., l'A.G.E. du 30/10/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société. Mention sera faite au R.C.S. de SOISSONS.

M2512482



Élodie Hemard. Elle est passionnée par son métier, celui de responsable des achats. Après plusieurs années dans le privé et le public, elle a décidé de lancer sa propre activité de conseils et de formation.

Acheteuse passionnée et engagée



Depuis septembre 2025, Elodie hemard a créée son agence de conseil « Madame achète durable ».

sont vraiment en phase avec le terrain. C'est enfin une notion de partenariat qui est très importante, notamment en cas de problème d'approvisionnement. »

8 ANS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Dans ses déplacements, Élodie Hemard rencontre beaucoup de personnes qui ont à cœur de partager leur savoir-faire. Un professionnalisme qu'elle va aussi pouvoir découvrir hors des frontières grâce à son poste suivant, à Vandœuvre-lès-Nancy, au sein de l'entreprise Isolants de l'Est. « Dans cette entreprise dont la spécialité était d'acheter et de revendre aux professionnels du matériel électrique, j'ai pu appréhender au plus près la notion de délais ! »

Mais après huit années dans le secteur public, Élodie Hemard souhaite changer de vision et décroche un contrat d'assistante achat à l'Uni HA, premier acheteur public français dans le domaine de la santé. « Mon rôle consistait à suivre l'exécution des marchés avec les fournisseurs, c'est à dire notamment former les équipes à l'utilisation du matériel, maintenir la relationnel et m'assurer que les volumes commandés sont bien consommés. Après deux ans comme assistante, j'ai alors postulé à un poste d'acheteuse. » On lui conseille de reprendre ses études pour compléter son bagage. « En 2019, j'ai suivi un diplôme RNCP niveau 6 de responsable des achats à l'École Supérieure des Acheteurs Professionnels à Fontenay-sous-Bois, en cours du jeudi au samedi, tout en assurant mon poste. »

Lors de cette expérience, elle s'aperçoit que l'hôpital public est « motivant parce qu'on voit l'impact direct sur les patients, mais frustrant à cause des contraintes juridiques et budgétaires ». Une situation qu'elle ne peut que constater lors de la crise du Covid

tème de recensement des besoins pour gérer les livraisons limitées de matériel aux hôpitaux français tout en respectant les volumes disponibles. Elle a également créé un groupe WhatsApp d'échange entre acheteurs hospitaliers pour partager les bonnes pratiques. « Après la crise, un questionnaire de satisfaction a montré un taux de satisfaction de 87 % auprès des adhérents. » Cette expérience lui permet de s'épanouir encore plus dans son métier car elle y trouve un véritable sens. Elodie Hemard explique ainsi que l'on peut « faire évoluer les choses grâce aux actes d'achat, et que l'impact est encore plus important dans le cadre professionnel en raison des volumes considérables. Si un acheteur oriente ses choix vers des pratiques durables et responsables, les fournisseurs suivent naturellement cette direction ». C'est cette perspective qui la motive au quotidien.

2022, nouveau défi : elle intègre le service achat du CHU de Reims comme Responsable, à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes. « Dans ce nouveau poste, j'étais encore davantage sur le terrain. J'accompagnais les acheteurs dans la définition de leur stratégie, notamment en intégrant des critères sociaux et environnementaux remontés des services. Je n'étais plus dans l'exécution des achats, mais dans l'animation, la coordination et la stratégie. »

Une évolution qui a du sens et qu'elle embrasse une nouvelle fois, « avec exigence ». La tâche n'est pas évidente et les complexités réglementaires et juridiques viennent ajouter de la difficulté à sa mission. En parallèle, Élodie Hemard sent le besoin de transmettre sa vision du métier aux plus jeunes et devient intervenante au sein de l'école supérieure des acheteurs professionnels, dans les domaines de l'achat responsable, du marketing achat et du sourcing. Arrivant au bout d'un cycle, elle quitte le CHU en juin 2025 année pour créer sa propre activité de consulting, avec « Madame achète durable », ayant sans doute aussi besoin de plus de liberté et de souplesse. « Depuis le 1^{er} septembre 2025, j'ai lancé mon activité à 100 %.

Je conseille les organisations publiques et privées sur des achats plus éthiques, responsables et durables. Je leur montre qu'un achat responsable n'est pas forcément plus coûteux et propose également des formations. » Ce qui continue de l'animer au quotidien c'est de faire de nouvelles rencontres et de découvrir de nouveaux métiers au sein desquels elle peut apporter sa contribution. « J'ai besoin de cette ouverture vers l'extérieur et je pense que ce qui me caractérise beaucoup, c'est ce

besoin permanent d'apprendre. » Cette envie de découverte, elle l'exprime non seulement dans son activité professionnelle mais aussi, dans sa vie personnelle. Elle est ainsi marraine d'une petite fille au sein de l'association Plan International, et grâce à des dons constants, finance sa scolarité et échange avec elle régulièrement. « Elle vit sur une petite île indonésienne. Cet échange est extrêmement enrichissant car on peut appréhender des problématiques très éloignées des nôtres. »

Et si la thématique des achats responsables lui tient à cœur, elle associe son discours à ses actes, en étant bénévole au sein de l'association WWF. « J'interviens dans les écoles primaires du Grand Reims pour sensibiliser les enfants sur différentes thématiques environnementales : l'eau douce, l'alimentation durable et la faune et la flore de la Méditerranée. Cela fait sens avec tout ce que je prône au quotidien », assure-t-elle.

NASTASIA DESANTI

Rigoureuse, douce et à l'écoute sont des qualités qu'Élodie Hemard s'efforce d'appliquer, aussi bien dans sa vie privée que dans son activité professionnelle. On pourrait y ajouter passionnée car, dès que l'on questionne la jeune femme sur son métier, c'est avec un réel enthousiasme qu'elle en parle, ne manquant pas d'anecdotes et d'analyse sur une fonction qui, au départ peut paraître simple : celle de responsable des achats. D'ailleurs, bien consciente que cette activité ne fait sans doute pas partie de celles qui font rêver en premier lieu, elle démonte un à un les clichés. « J'ai toujours aimé les choses concrètes, j'ai donc besoin que l'on m'explique en situation pour comprendre. Rester dans les concepts ce n'est pas pour moi. » C'est pourquoi lors de son BTS Assistante de gestion PME PMI, elle choisit un stage dans le milieu industriel, « là où on fabrique ». Chez Ciments-Calcia, à Couvrot, la Vitryate découvre deux choses fondamentales de son futur métier : « Répondre à un besoin et être en contact avec les fournisseurs. » Elle commence son apprentissage en « recevant des demandes d'achats des services internes avec un rôle de mise en concurrence des fournisseurs, déjà référencés ou non. »

Elle poursuit alors dans cette direction qui lui convient bien avec une licence Commerce, option Achats

industriels. Volontaire, Élodie Hemard « monte à Paris » pour les cours et dans le même temps, effectue son stage dans une usine dans les Deux-Sèvres. « Là, j'ai trouvé un logement dans un foyer de jeunes travailleurs. Je me consacrais pleinement à mon travail. » Puis, après quelques contrats d'interim, elle trouve un premier travail dans les Vosges, comme Assistante achat chez ERT Technologies, une PME à l'époque d'une centaine de personnes, devenue un groupe avec plus de 1 000 collaborateurs aujourd'hui. Au cours de cette expérience, Elodie Hemard est directement liée à la direction générale, ce qui lui offre un certain nombre

« Ce qui me caractérise beaucoup, c'est ce besoin permanent d'apprendre. »

de responsabilités, en effectuant des négociations avec les fournisseurs mais surtout, en allant sur le terrain. « On pense souvent que l'acheteur est uniquement là pour faire gagner de l'argent à l'entreprise en prenant le fournisseur le moins cher, mais c'est évidemment beaucoup plus complexe que ça. En se déplaçant, on voit si le fournisseur réalise des innovations qui, plus tard, pourront nous démarquer. Quand on lance un appel d'offres, ça nous permet aussi de mettre des critères de choix qui

durant laquelle elle occupe un poste essentiel. « L'achat est stratégique : s'il manque du matériel, la continuité des soins est menacée. Avant la crise, nos achats étaient principalement asiatiques, avec une dépendance aux fournisseurs étrangers. Après la crise Covid, nous avons mis en place des critères de sécurisation des approvisionnements et des calculs carbone pour favoriser l'achat responsable et durable ». Durant cette période, elle déploie une stratégie innovante en mettant en place un sys-

1986
Naissance à Vitry-le-François.

2010
Première expérience comme Assistante achats au sein d'ERT Technologies.

2015-2018
Approvisionneuse chez Isolants de l'Est.

2018-2022
Assistante achats puis acheteuse chez GCS UniHA.

2022-2025
Responsable des achats au CHU de Reims.

Septembre 2025
Création de Madame Achète durable.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

